



PLAN DE
DÉVELOPPEMENT
DE LA COMMUNE DE
BÉGANNE
PHASE 1 :DIAGNOSTIC



SOMMAIRE

Introduction 4

- Introduction à la démarche du plan de développement 5
- Béganne, une commune isolée des grands axes, au cadre naturel attractif 6

Partie 1 : Les évolutions sociodémographiques 8

- Une stabilisation de la population 9
- Une évolution de la structure des ménages 10

Partie 2 : Le développement urbain 12

- Un développement progressif du bourg 13
- Une production de logements qui tend à ralentir 15
- Un parc peu diversifié 16
- Une vacance qui touche surtout le parc ancien 17
- Un marché immobilier qui reste accessible 18
- Des potentialités importantes de développement de l'habitat 19

Partie 3 : Le cadre de vie 22

- Un cadre de vie, source d'attractivité 23
- Une commune marquée par le relief 24
- Des paysages contrastés 25
- Des paysages marqués par l'activité agricole 27
- Une végétation omniprésente 28
- Des points de vue remarquables sur le paysage 30
- Un tissu urbain hétérogène 31
- Des espaces publics peu nombreux 32
- Des entrées de bourg diversifiées et repensées 33
- Un patrimoine diversifié 35

Partie 4 : Les mobilités 37

- Des accès routiers...et fluviaux 38
- Des flux principalement tournés vers Redon 39

- Des mobilités dominées par l'automobile 40
- Un potentiel de développement des mobilités douces 42
- Des aménagements piétons qui couvrent le centre-bourg 43
- Des liaisons difficiles avec les hameaux et ports 44
- Une offre en stationnement satisfaisante 47
- Des aménagements de voirie plébiscités 48

Partie 5 : Les fonctionnalités 49

- Des commerces et des équipements regroupés en polarité 50
- Une offre en équipements et services satisfaisante 51
- Une offre commerciale réduite 52
- Des commerces peu fréquentés par les bégannais 54
- Un bourg peu animé selon les bégannais 55
- Un territoire éloigné de l'offre commerciale des communes voisines 56
- Redon, la commune la plus fréquentée pour les achats 57
- Des besoins exprimés en commerces de proximité 58
- Des locaux vacants à reconvertir 59
- Un tourisme porté par les activités nautiques 60

Partie 6 : La perception des acteurs du territoire 63

- Les temps de concertations 64
- La Balade urbaine 65
- L'atelier avec les jeunes 77
- Le questionnaire à la population 79
- L'atelier de concertation avec le comité consultatif 92

Synthèse des enjeux 97

Conclusion 100

Dans le cadre d'un **plan pluriannuel d'investissement**, la Commune de Béganne s'est engagée dans l'élaboration d'un plan de développement durable sur le bourg pour différentes raisons :

- **Aider les élus à définir une stratégie globale d'aménagement** sur le moyen et le long terme (5 à 10 ans) en s'inscrivant dans une démarche participative associant tous les acteurs concernés.
- **Réfléchir à l'avenir de la Commune** en dehors de toute contrainte réglementaire.
- **Offrir une lisibilité pour les élus, les habitants et les différents acteurs sur l'évolution à venir du bourg** et les actions à mettre en œuvre.

Cette étude a pour objectif de définir une stratégie de développement, prenant en considération **un ensemble de thématiques** (habitat, foncier, commerce, espaces publics, mobilités, architecture, patrimoine, équipements et services publics, tourisme

Le projet d'élaboration d'un plan de développement (ou plan guide) de la commune se déroule en **trois phases principales** :

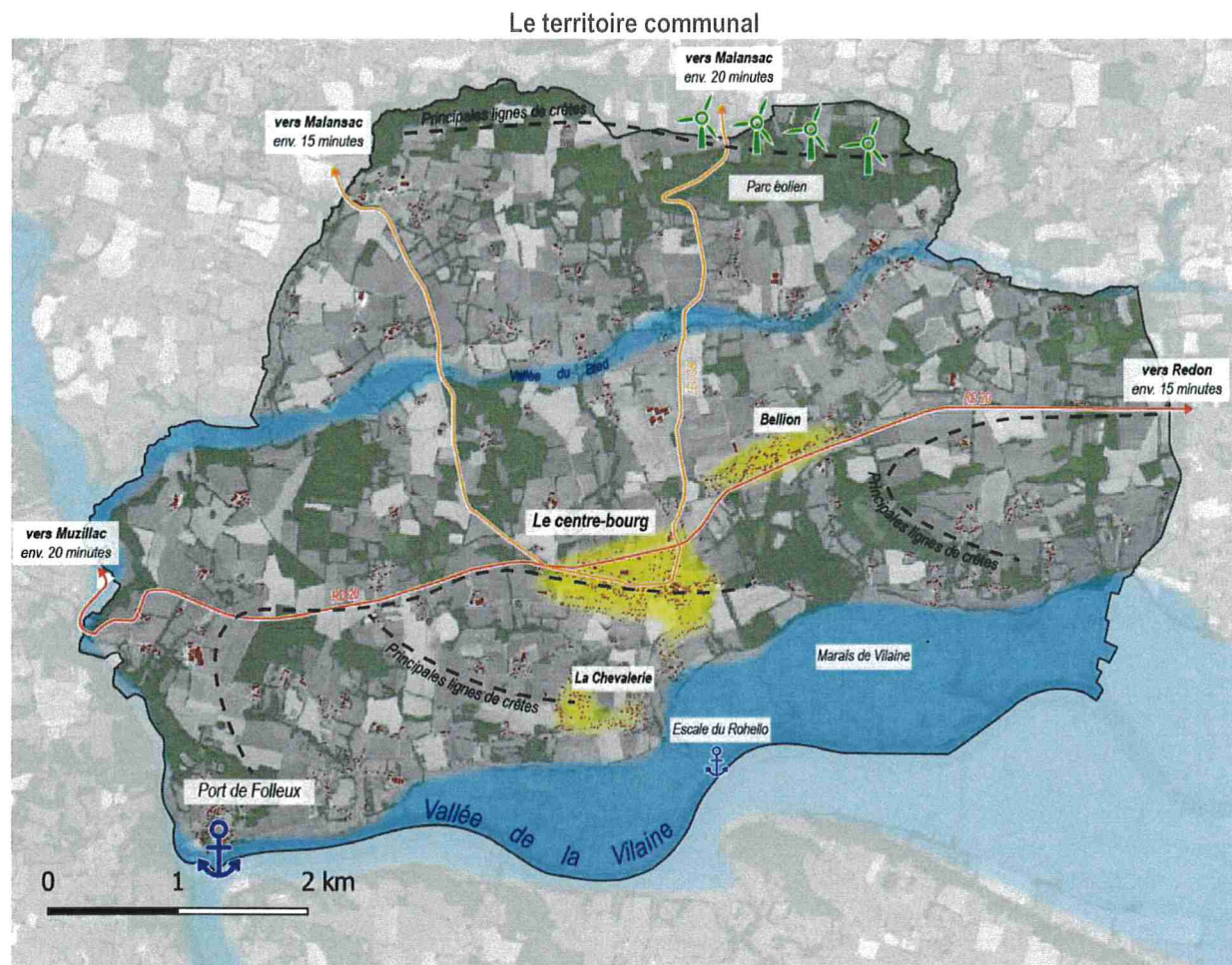
- Une première **phase de diagnostic**, intégrant notamment les retours des différents acteurs du territoire (habitants, commerçants, associations, etc.).
- Une **phase stratégique de définition d'un plan guide** englobant différents secteurs et différentes thématiques (déplacements, espaces publics, habitats, paysage,
- La dernière phase de l'étude consiste à l'**élaboration de fiches actions** qui permettront aux élus et aux porteurs de projet d'avoir des orientations selon les lieux stratégiques évoqués précédemment afin de pouvoir mettre leurs projets en œuvre.

Associer les habitants et acteurs du territoire à la définition de ce projet pour le bourg est l'un des principaux gages de sa réussite à long terme. Afin de déterminer au mieux les besoins et les enjeux de la commune, **plusieurs étapes de concertation** sont prévues tout au long de l'étude.

Ce diagnostic est notamment nourri des échanges ayant eu lieu lors de la balade urbaine, des résultats du questionnaire à la population, des entretiens menés auprès d'acteurs locaux, d'un atelier auprès des jeunes de la commune et d'un atelier du comité consultatif mis en place dans le cadre de l'étude. La restitution de ces éléments fait également l'objet d'une partie spécifique détaillée en fin de diagnostic.

00.2

BÉGANNE, UNE COMMUNE ISOLÉE DES GRANDS AXES, AU CADRE NATUREL ATTRACTIF



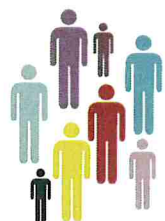
Realisation : Altereo

01.2

UNE STABILISATION DE LA POPULATION

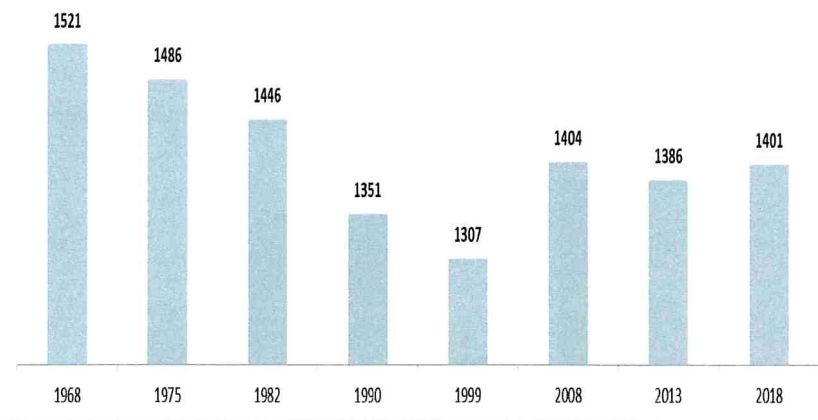
► Une stabilisation de la population communale depuis une dizaine d'années

En 2019 (population légale 2021), la commune comptabilise **1395 habitants**. Après une **diminution progressive** de la population entre 1968 et 1999 (année où elle atteint son minimum), le nombre d'habitants a de nouveau **augmenté au début des années 2000** et **tend à se stabiliser** depuis 2008.



1395 habitants
(en 2019)

Évolution de la population de 1968 à 2018



Source: INSEE RP

► Une croissance démographique fluctuante

Le taux de variation annuelle moyen de la population communale n'a cessé de diminuer de 1975 à 1999, du à un solde naturel (différence des naissances et décès) et migratoire (différence des entrées et sorties) négatifs. De 1999 à 2008, la croissance démographique s'est intensifiée grâce à un solde migratoire nettement supérieur aux années précédentes. Cette tendance s'est néanmoins affaiblie dans les 5 années suivantes (de 2008 à 2013) avant de reprendre légèrement, de 2013 à 2018.

Cependant, **depuis 2020 et le début de la crise sanitaire, un phénomène d'exode urbain apparaît et s'intensifie pouvant influencer les tendances démographiques.**

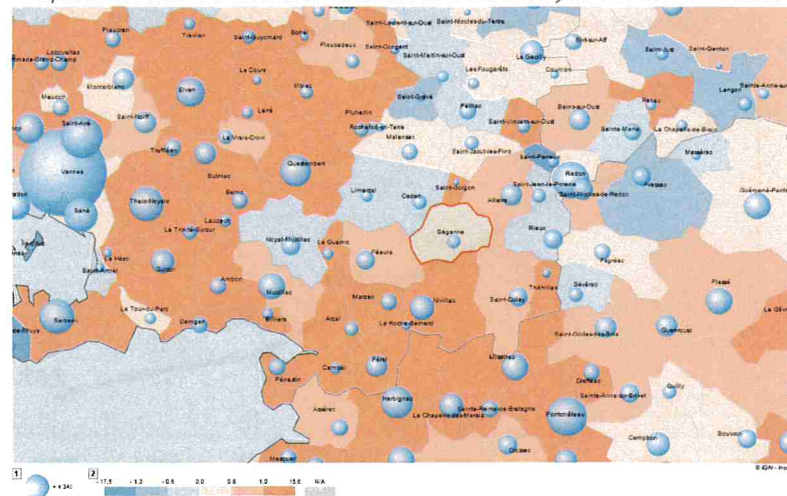
À l'échelle locale, Béganne s'inscrit entre un secteur littoral attractif et un Centre Bretagne moins dynamique.

Évolution du taux de croissance annuel moyen de la population

	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013	2013 à 2018
Variation annuelle moyenne de la population	-0,3 %	-0,4 %	-0,4 %	-0,4 %	+0,8 %	-0,3 %	+0,2 %
due au solde naturel	+0,2 %	-0,1 %	-0,4 %	0,0 %	-0,1 %	+0,1 %	-0,3 %
due au solde apparent des entrées sorties	-0,5 %	-0,3 %	-0,4 %	-0,4 %	+0,9 %	-0,3 %	+0,5 %

Source: INSEE RP

Population en 2019 et taux de croissance annuel moyen entre 2013 et 2019



01.3

UNE ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES MÉNAGES

► Une population vieillissante

La commune de Béganne accueille une **population particulièrement âgée**. En effet, la part des plus de 60 ans en 2018 (40%) est **beaucoup plus élevée que la moyenne intercommunale** (29%) **ou départementale** (31%). Les 45-59 ans sont également bien représentés (18% de la population). Les 0-14 ans représente quant à eux, 15,6% de la population communale. Concernant les tendances d'évolution, la population connaît un **vieillessement important depuis 2008** (de 28% de plus de 60 ans en 2008 à 40% en 2018). La part des 0-14 ans et 30-44 ans est quant à elle stable, tandis que les autres catégories d'âge sont en légère diminution.



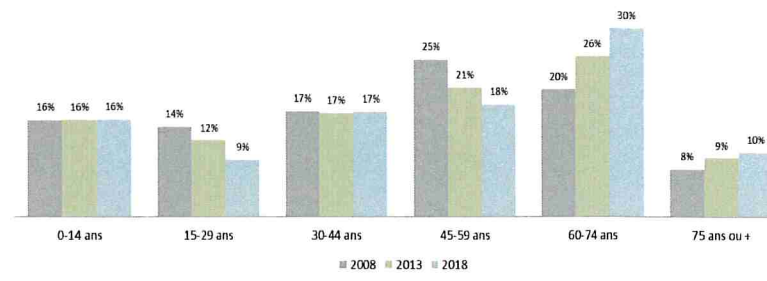
40 % de personnes âgées de plus de 60 ans en 2018

Contre 28% en 2008

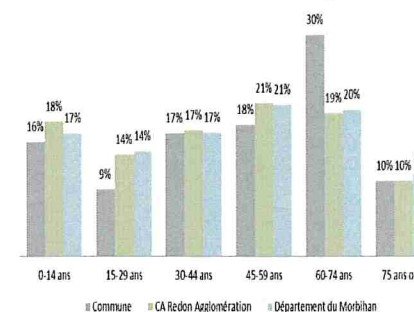
► Une population de retraités et d'actifs ouvriers

En 2018, **42% de la population** (500 personnes) **sont des retraités** soit une part plus élevée qu'en 2008 au niveau communal (443 personnes) et que dans la Communauté d'agglomération de Redon en 2018 (33%). Les catégories socio-professionnelles d'actifs les plus représentées sont celles des **ouvriers (15%) et à part équivalente, des employés** (en légère baisse par rapport à 2008) et **professions intermédiaires (12%)**.

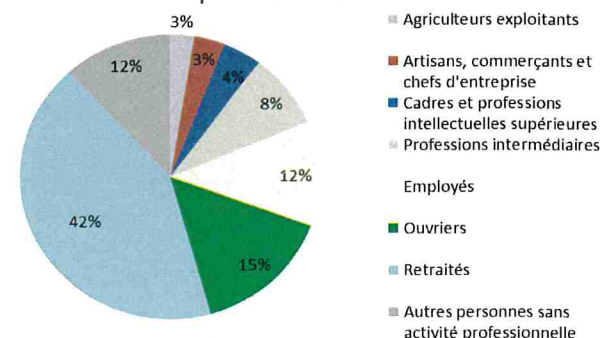
Évolution de l'âge de la population communale de 2008 à 2018



Répartition de la population par tranches d'âges en 2018 dans la commune, l'intercommunalité et le département



Répartition de la population (de plus de 15 ans) par catégories socioprofessionnelles en 2018



02.1

UN DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DU BOURG

Carte de l'état major (1820-1866)



Années 1950



Aujourd'hui



► Une faible évolution de l'enveloppe du bourg avant la seconde moitié du XX^{ème} siècle

Le bourg de Béganne a connu un **développement urbain important depuis les années 1950**. Ce développement est, d'une part, dû à la **croissance du parc de logements**, sous forme de maisons individuelles, par la création de lotissements, ou d'une **urbanisation plus « diffuse »**. D'autre part, le développement des équipements et dans une moindre mesure d'activités économiques, a contribué à étendre l'enveloppe urbaine.

Ainsi, l'emprise du **bourg de Béganne a augmentée de près de 50 hectares sur les 70 dernières années** :

- Années 1950 : 8 hectares
- Années 1980 : 30 hectares
- Début des années 2020 : 57 hectares

Cette extension du bourg s'est faite **au détriment des espaces agricoles et naturels**. Le bourg englobe aujourd'hui certaines anciennes fermes et hameaux antérieurs aux logements plus récents.

02.2

UNE PRODUCTION DE LOGEMENTS QUI TEND À RALENTIR

► Un parc de logements en augmentation depuis 2008

Le nombre de logements a augmenté entre 1968 et 1990, avant de diminuer en corrélation avec la baisse de croissance démographique, observée entre 1990 et 1999, et de reprendre après 2008 pour atteindre **1012 logements en 2018**. L'augmentation du parc est liée à de nouvelles constructions mais également à la transformation de locaux commerciaux, ou à la division de logements existants.

Le **rythme de production a ainsi fluctué au fil du temps**, entre augmentation et diminution (notamment entre 1990 et 1999). Avec la croissance démographique du début des années 2000, celle-ci reprend de la vigueur avant de diminuer pour atteindre **4 logements supplémentaires par an entre 2013 et 2018**.

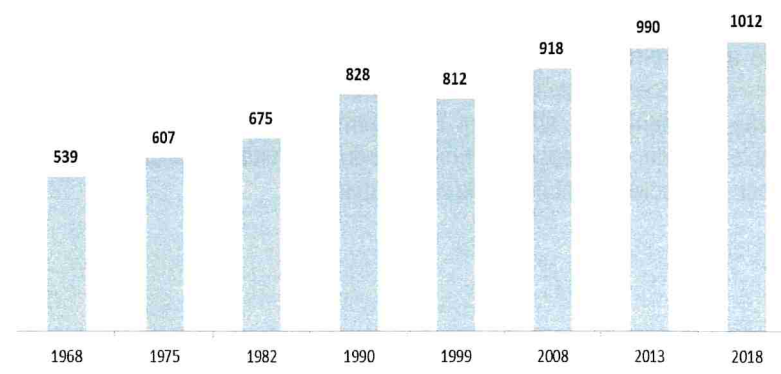
La commune constate cependant une importante reprise depuis le recensement de l'INSEE. En effet, sur la seule année 2021, 17 maisons ont été autorisées.



1012 logements
en 2018

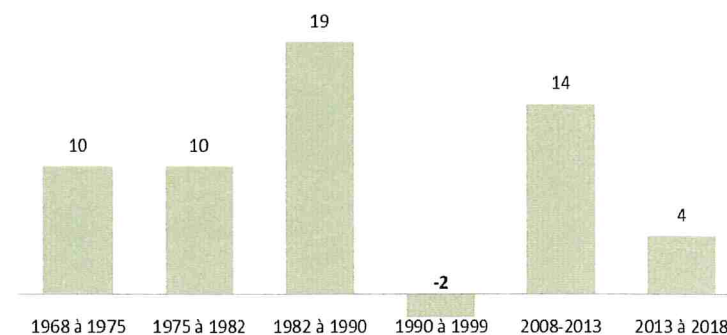
+4 logements par an
(en moyenne en 2018)

Évolution du parc de logements de 1968 à 2018



Source : INSEE RP

Évolution du rythme de construction des logements de 1968 à 2018



Source : INSEE RP

02.4

UNE VACANCE QUI TOUCHE SURTOUT LE PARC ANCIEN

► Une vacance qui touche principalement le parc ancien

Le taux de vacance observé en 2018 (11%) bien qu'élevé, équivaut à celui présent dans l'intercommunalité. Le croisement des données relatives à la période d'achèvement des logements et des logements vacants, permet de mettre en évidence une **forte vacance dans les logements construits avant 1919** (42% des logements vacants en 2018).

A l'inverse, les logements construits après 1991 sont peu sujets à la vacance. A l'image de la moyenne du parc de logements, les logements vacants sont principalement des maisons. Les résidences secondaires sont elles aussi anciennes, datant principalement d'avant 1919.

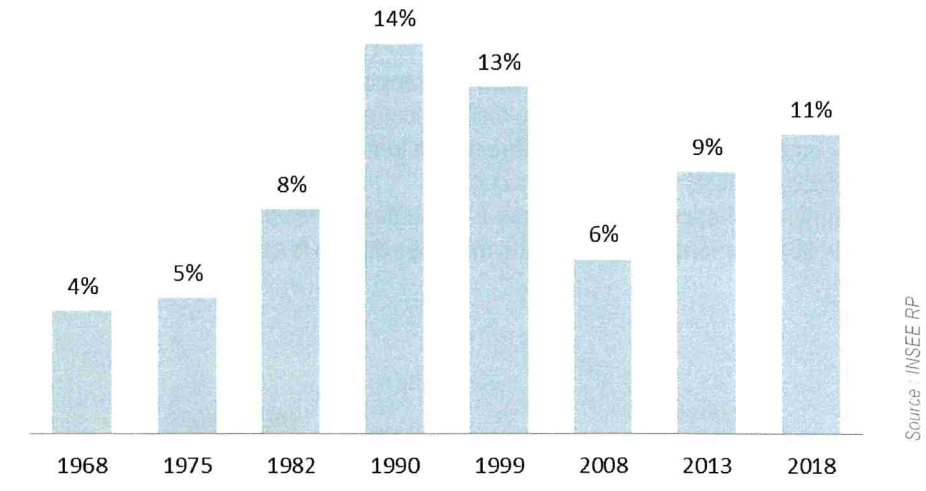
L'attractivité du territoire semble cependant en augmentation depuis le covid et laisse présager une résorption partielle de la vacance.

► Une faible demande en logements locatifs sociaux

La commune de Béganne compte **24 logements locatifs sociaux gérés par deux organismes**, OPH du Morbihan Bretagne Sud Habitat (14 logements) et SA Espacil Habitat (10 logements). A la fin de l'année 2020, **1 demande seulement était en attente**. Le nombre de logements attribués en 2020 a quant à lui était de 1 logement. L'offre locative sociale de la commune se comporte surtout de T3 et T2. **Le peu de demandes effectuées correspondent à ces tailles de logements.**

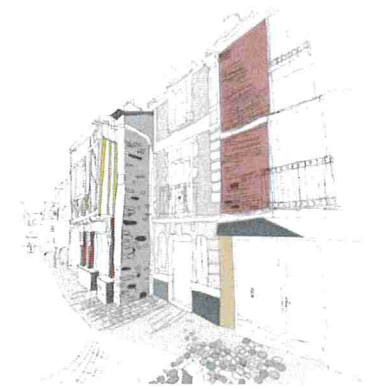
La commune dispose par ailleurs d'un logement d'urgence et de 2 logements communaux, un troisième est en cours de rénovation.

Évolution de la part de la vacance de 1968 à 2018



► Zoom sur l'OPAH à l'échelle de l'Agglomération

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a été lancée sur la période **2016-2021**. Celle-ci avait pour objectif de favoriser le développement du territoire par la **requalification de l'habitat privé ancien**. Elle se matérialise par une convention signée entre l'**État, l'Anah et la collectivité**. Ce contrat expose le diagnostic, les objectifs, le programme local d'actions et précise les engagements de chacun des signataires. Elle a été financée par la CCPR de Redon Agglomération, la ville de Redon et grâce à des aides départementales. Sur la période 2016-2020, 14,4 millions d'euros de travaux ont été engagés pour réhabiliter 835 logements. Sur la commune de Béganne, seuls 12 logements ont été concernés.



Source: Bilan 2020 du PLH de Redon Agglomération

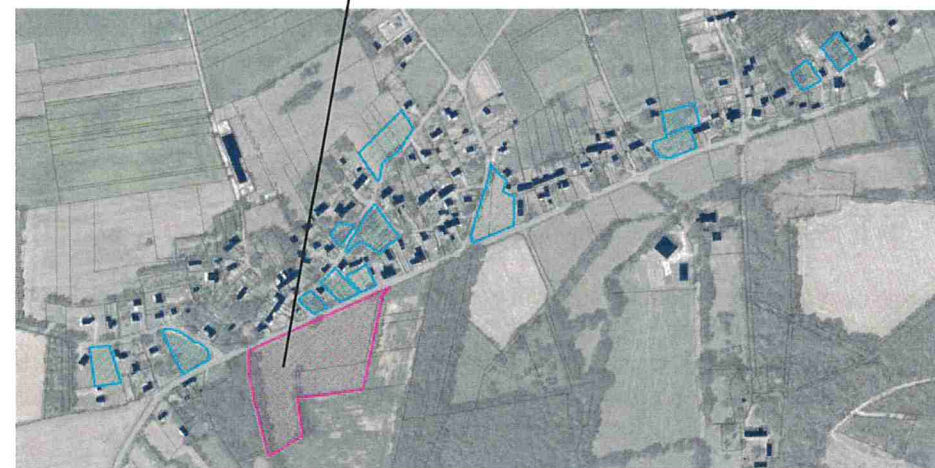
02.6

DES POTENTIALITÉS IMPORTANTES DE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

► D'importantes possibilités de développement en extension mais aussi en densification

Zone 1AUb de la Croix Neuve
12 logements / ha

Zone Ui de Bellion
à vocation économique



Zone 2AUb de la Mairie
Pas d'orientations précises, zone à urbaniser à long terme

Zone 1AUb de la Mairie
26 constructions minimum (12 / ha) réalisées en phasage et adaptées à la topographie du site, située à l'interface du bourg et du paysage agricole bordant la Vallée de la Vilaine

02.6

DES POTENTIALITÉS IMPORTANTES DE DÉVELOPPEMENT DE L'HABITAT

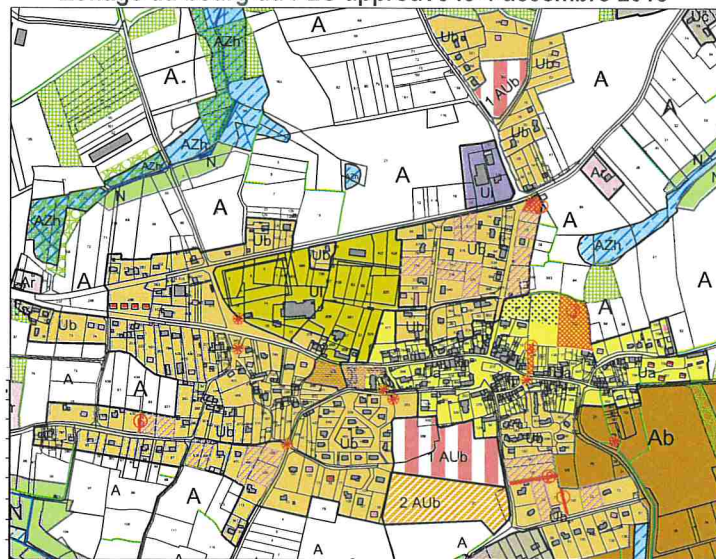
► Une vaste zone à urbaniser proche du centre-bourg

Juste au Sud du centre-bourg se trouve une **zone à urbaniser d'environ 21 000 m²** selon le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Béganne. Cette zone a vocation à **accueillir de nouvelles habitations**, pouvant apporter une nouvelle dynamique au territoire. Selon les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du PLU , dans la première zone dénommée 1AUB et ouverture à l'urbanisation, il serait prévu 26 constructions. La deuxième zone, dénommée 2AUB (environ 20 000 m² également) ne comprend pas d'orientations. Une révision ou modification du PLU serait nécessaire pour ouvrir cette dernière à l'urbanisation.

► Une zone à enjeux pour la qualité paysagère de la commune

Les zones 1AUB et 2AUB se trouvent au sud du bourg de Béganne, sur les coteaux donnant sur la vallée de la Vilaine. De ce fait, ces espaces représentent un **enjeu majeur dans leur aménagement afin de conserver la qualité paysagère de Béganne** et de préserver la vue depuis le bourg, sur la vallée de la Vilaine.

Zonage du bourg du PLU approuvé le 4 décembre 2013



LES ZONES D'USAGES Les zones d'usage ont pour objet de définir l'usage principal des zones et de déterminer les règles d'urbanisme applicables. Elles sont définies par le plan de zonage et le règlement de zonage. 1.1.1. Zone d'habitat individuel (ZHI) 1.1.2. Zone d'habitat collectif (ZHC) 1.1.3. Zone d'habitat mixte (ZHM) 1.1.4. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.5. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.6. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.7. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.8. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.9. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.10. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR)	LES ZONES D'USAGES Les zones d'usage ont pour objet de définir l'usage principal des zones et de déterminer les règles d'urbanisme applicables. Elles sont définies par le plan de zonage et le règlement de zonage. 1.1.1. Zone d'habitat individuel (ZHI) 1.1.2. Zone d'habitat collectif (ZHC) 1.1.3. Zone d'habitat mixte (ZHM) 1.1.4. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.5. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.6. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.7. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.8. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.9. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.10. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR)	LES ZONES D'USAGES Les zones d'usage ont pour objet de définir l'usage principal des zones et de déterminer les règles d'urbanisme applicables. Elles sont définies par le plan de zonage et le règlement de zonage. 1.1.1. Zone d'habitat individuel (ZHI) 1.1.2. Zone d'habitat collectif (ZHC) 1.1.3. Zone d'habitat mixte (ZHM) 1.1.4. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.5. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.6. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.7. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.8. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.9. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR) 1.1.10. Zone d'habitat à caractère rural (ZHR)
--	--	--

Zone à urbaniser de la Mairie (vue du sud, bourg en surplomb)



Zone à urbaniser de la Mairie (vue vers le paysage environnant)



03.1

UN CADRE DE VIE, SOURCE D'ATTRACTIVITÉ

Focus sur les résultats du questionnaire à la population

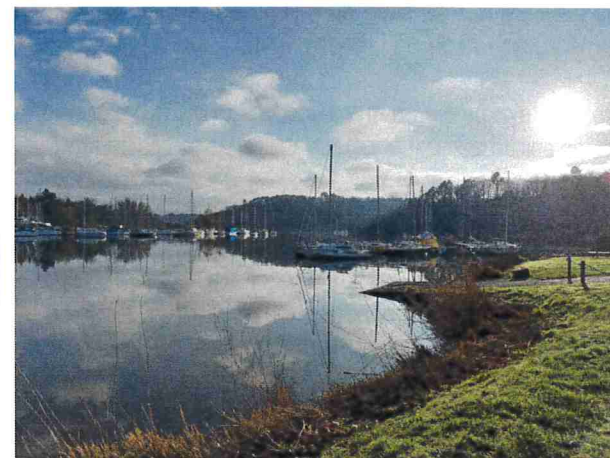
Pourquoi vivre à Béganne?

125 répondants sur 126

Raisons	Occurrence
Cadre de vie	51
Retraite	36
J'y suis né ou grandi	33
Famille	30
Prix de l'immobilier/Loyer	16
Proximité lieu de travail	12
Emploi	8
Calme	3
Maison	2
Bateau au port	1
Commune attrayante	1
Maison secondaire/Location	1
Moins de 2 h de chez nous	1
Tombé amoureux d'une bégannaise	1

Famille
 Prix de l'immobilier/Loyer
 J'y suis né ou grandi
 Cadre de vie
Retraite
 Proximité lieu de travail
 Emploi

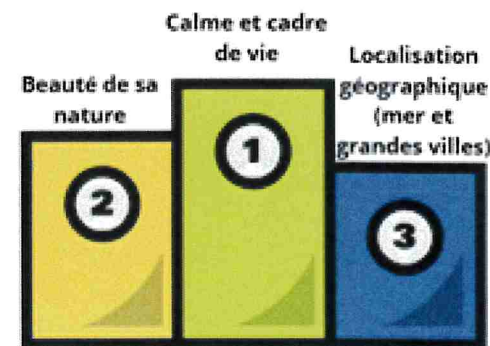
Le port de Folleux et la Vilaine font partie des atouts de la commune



► De nombreux atouts, dont un cadre de vie plaisant et des paysages attrayants

La majorité des répondants habitent à Béganne **pour le cadre de vie** que le territoire offre. Une autre grande partie des habitants y vivent pour y **passer leur retraite ou encore y vivre en famille**. Beaucoup y résident aussi parce qu'ils sont **originaires de la commune**. Ce cadre de vie est en tout les cas, source d'attractivité.

113 répondants sur 126



03.3

DES PAYSAGES CONTRASTÉS

► 3 grandes unités paysagères :

La commune de Béganne est concernée selon l'Atlas des paysages du Morbihan, par 3 grandes unités paysagères :

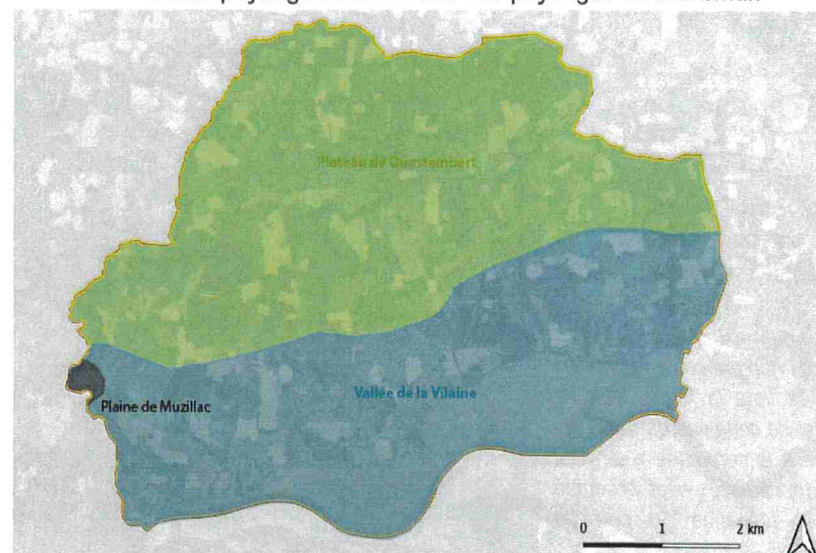
-Le Plateau de Questembert: constitué de dégagements cultivés alternant avec des boisements denses, des lignes de bocage ou des arbres isolés. L'implantation des bourgs se fait surtout en rebord de crêtes. Certaines ouvertures ponctuent la zone et donne du souffle au paysage.

-La Plaine de Muzillac: cette zone offre «des ambiances très agréables. Des micro-reliefs, principalement en partie haute de la plaine, donnent des possibilités de vues lointaines, souvent favorisées par de remarquables ouvertures liées à une faible densité des composantes».

-La Vallée de la Vilaine: paysage remarquable du département, se trouvant à la frontière entre Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique. Les séquences paysagères y sont fluctuantes et distinctes. Tantôt la vallée s'encaisse et se condense avec des versants boisés accentués par des effleurements rocheux et des à-pics, tantôt la vallée s'évase à l'est de Béganne, offrant un paysage de plaine alluviale ponctué de crêtes boisées de conifères, de versants habités et du lit majeur du fleuve, drainé et cultivé. La Vilaine y forme des boucles entre les cultures. Le mitage des espaces avec des implantations observées en rebord de vallée est une des menaces pesant sur ce paysage.

(extraits de l'Atlas des paysages)

Unités paysagères de l'Atlas des paysages du Morbihan



Realisation Altereo

Vue sur la vallée de la Vilaine



Coupe de la Vallée de la Vilaine



03.4

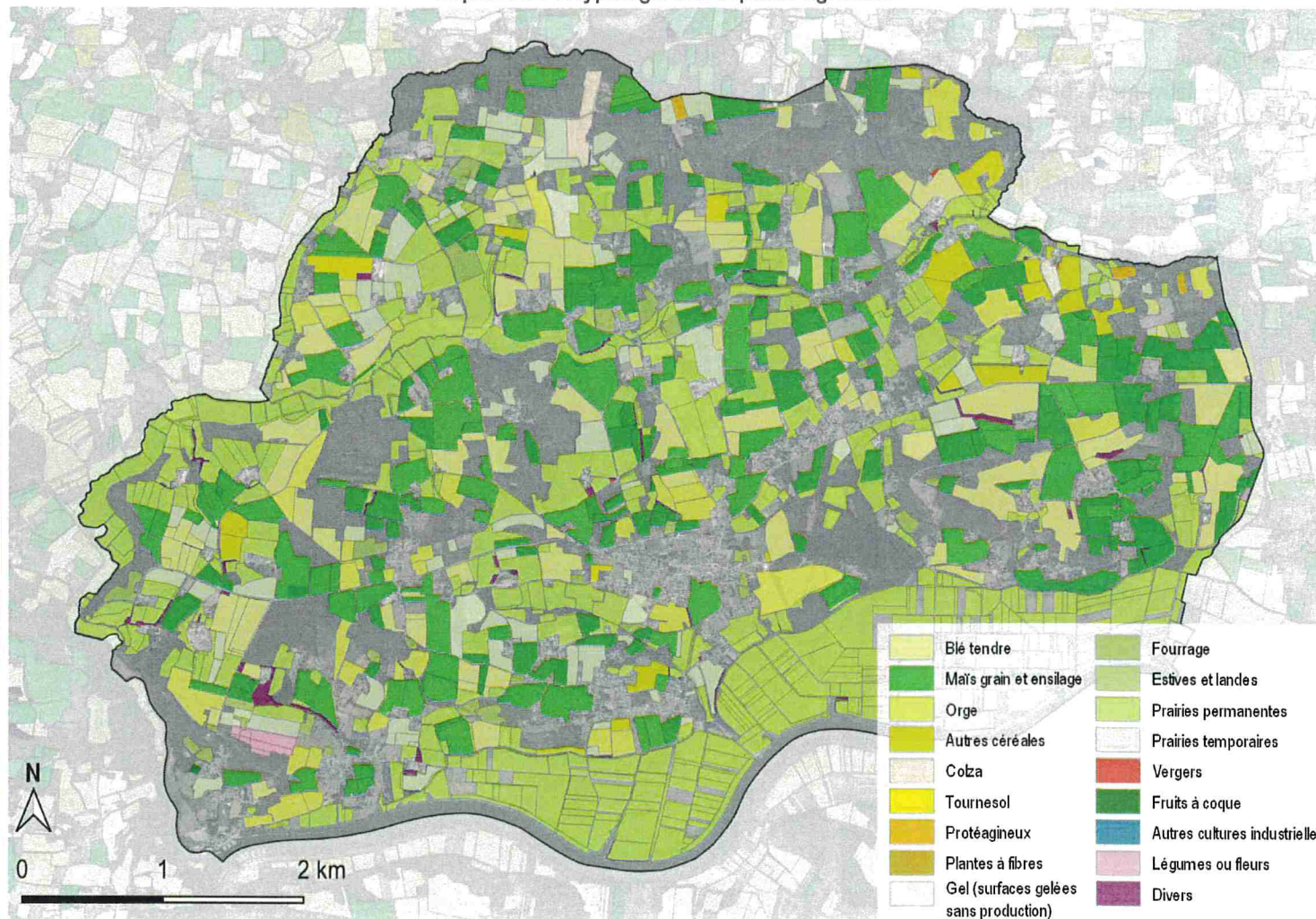
DES PAYSAGES MARQUÉS PAR L'ACTIVITÉ AGRICOLE

Béganne est largement couverte par des espaces agricoles que ce soient des cultures céréalières (maïs, blé, etc.) ou des prairies qui sont en partie, sujets à du mitage par le bâti. Ces espaces représentent environ 2/3 du territoire.

Vues sur les cultures et prairies de la commune



Répartition et typologie des espaces agricoles



Données Registre Parcellaire Graphique 2020 (ASP) / Réalisation Altereo

03.5

UNE VÉGÉTATION OMNIPRÉSENTE

Paroles d'habitants

«Ce serait bien de végétaliser les espaces de stationnement dans le bourg».

La **végétation est cependant moins présente dans le centre-bourg**. Elle se concentre surtout dans les jardins particuliers. On peut toutefois noter des aménagements paysagers de qualité, notamment sur la place de l'église. Des espaces verts publics se trouvent au niveau de Bois Joli, près de l'aire de jeux et des terrains de tennis, ainsi que plusieurs haies bocagères.

Espace arboré, secteur du Bois Joli



Aménagements paysagers place de l'Église



Mise en valeur de la végétation dans le bourg par cartographie infrarouge



Données IGN / Réalisation Altereo

03.7

UN TISSU URBAIN HÉTÉROGÈNE

Le tissu urbain du centre-bourg de Béganne se caractérise par son hétérogénéité.

► Le centre ancien

Le centre ancien, qui s'étend principalement autour de la place de l'église est constitué d'un **tissu urbain dense**.

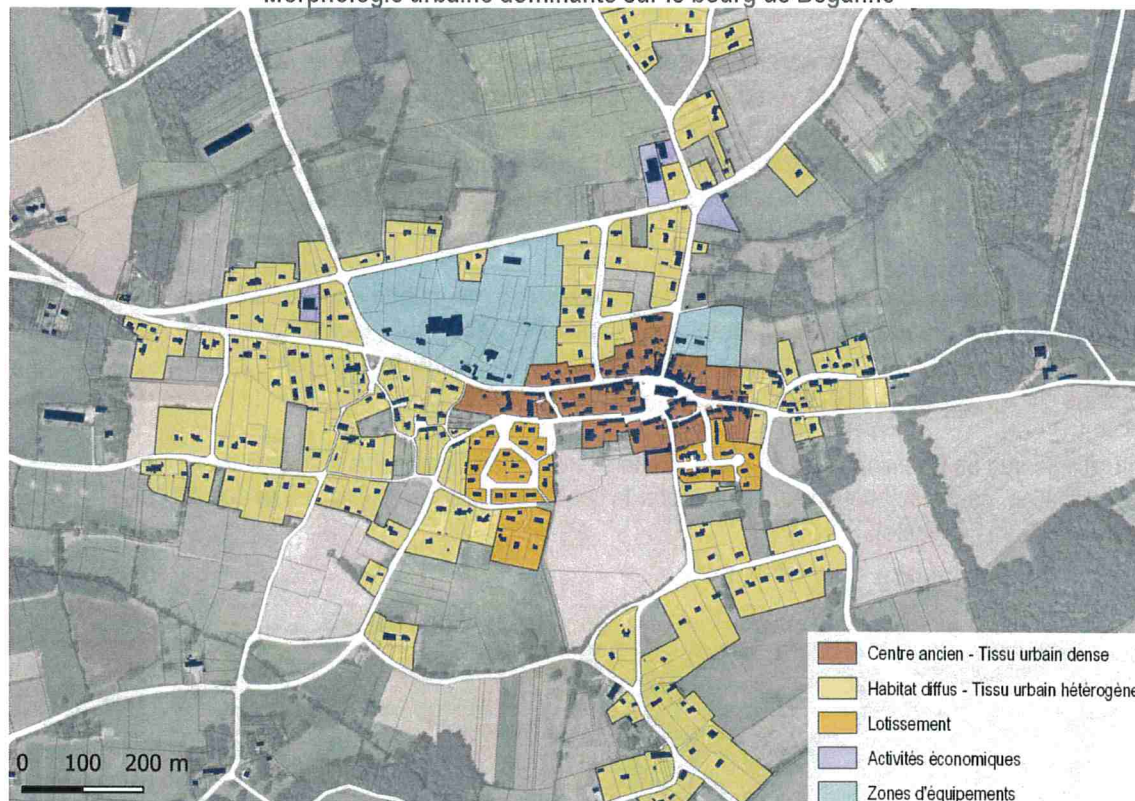
L'**architecture ancienne est peu présente dans le bourg**, et ne présente pas de caractéristiques architecturales particulières, cependant, on retrouve généralement les caractéristiques suivantes :

- un **bâti en mitoyenneté** implanté aligné à la route, en bord de voie sans recul, ni espace vert sur la voie
- des **parcelles très étroites et alignées** avec une densité moyenne
- une **rigidité du tracé des voies**
- un **effet de perspective** créé par des lignes directrices visuelles horizontales
- des **façades enduites avec des couleurs claires**
- des hauteurs et un **volume commun** liés au type du bâti
- une architecture assez homogène avec des façades enduites et des baies traitées soit avec des entourages de granit ou en briques avec une toiture en ardoises.
- les baies ont une proportion plus large que haute et sont plus grandes au rez-de-chaussée qu'à l'étage, leur rythme et leur proportion traduisent une grande simplicité et un ordonnancement des façades.

► Les extensions contemporaines

Sur le pourtour du centre ancien, le développement de l'habitat à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle s'est principalement effectué sous forme de **maisons individuelles**. Ce développement urbain se présente sous la forme de **lotissements** mais surtout de constructions **au coup par coup** ou groupées et composés généralement de grandes parcelles, expliquant la grande hétérogénéité d'architectures et de formes urbaines.

Morphologie urbaine dominante sur le bourg de Béganne



- Centre ancien - Tissu urbain dense
- Habitat diffus - Tissu urbain hétérogène
- Lotissement
- Activités économiques
- Zones d'équipements

Réalisation : Altereo

► Les espaces fonctionnels

Le bourg de Béganne est très largement **dévoué à l'habitat**. On retrouve cependant **deux espaces** principalement **dédiés aux équipements**, celui du Bois Joli, qui concentre les équipements sportifs ainsi que quelques locaux associatifs et la salle des jeunes, et le secteur de la salle multi-activités, de la salle des arts et du cimetière. Les **activités économiques sont peu nombreuses dans le bourg**, en dehors des commerces présents dans le tissu ancien. Les espaces uniquement dédiés aux activités économiques sont visibles au niveau du giratoire de la RD 20 (la Croix neuve) avec la présence du garage et de l'implantation récente de la boulangerie.

03.9

DES ENTRÉES DE BOURG DIVERSIFIÉES ET REPENSÉES

Paroles d'habitants

«Les entrées de bourg sont correctes mais leur sécurisation est à améliorer.»

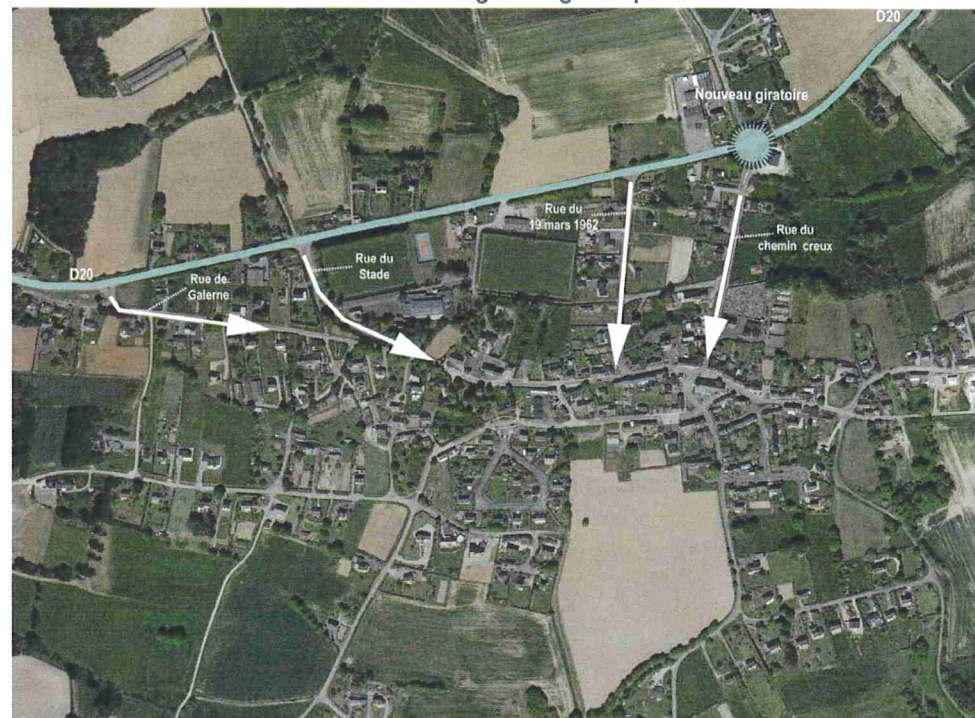
► Des propositions menées par le Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) du Morbihan

Afin de repenser l'aménagement de son territoire, la commune de Béganne a fait appel au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) du Morbihan. L'objectif du CAUE était de réaliser une **étude sur les entrées de bourg de la commune de Béganne, dans le cadre de l'aménagement d'un nouveau giratoire sur la D20**, au croisement avec la rue du chemin creux marquant l'entrée nord-est de la ville. On remarque ainsi **quatre accès principaux depuis la D20**, au centre-bourg de Béganne : la rue du chemin creux, la rue du 19 mars 1962, la rue du Stade et la rue de Galerne.

De façon générale, le CAUE indique que ces accès au centre-bourg avaient **un caractère trop souvent routier**. En repensant ces accès, **un travail sur la sécurité** de ces derniers sera à mener, et notamment en ce qui concerne **les liaisons douces** (piéton) par l'établissement de cheminements mais aussi par **la réduction de la vitesse** sur ces axes. Ainsi, il faudra **repenser la place de la voiture** et en même temps développer des espaces publics conviviaux invitant à la rencontre et à la détente. Réaménager ces entrées de bourg permettra d'**améliorer le paysage urbain** et de **réduire les surfaces imperméabilisées**.

Une étude de maîtrise d'œuvre est actuellement en cours pour requalifier les deux entrées de bourg est (Chemin Creux, rue du 19 mars). Cependant un travail pourrait être mené sur les deux entrées ouest.

Les entrées de bourg de Béganne par la D20



Réalisation Altereo

Chemin Creux



Rue du 19 mars



Rue du Stade



Rue de Galerne



03.10

UN PATRIMOINE DIVERSIFIÉ

► Un riche patrimoine bâti

La commune de Béganne se compose d'un riche patrimoine bâti. Elle compte notamment **plusieurs châteaux et demeures** (Château de l'Etier, de Léhelec, de Trégouët, de la Saulaye). On retrouve également un héritage du passé avec le bâti agricole et des restes de ruines qui côtoient également des constructions plus contemporaines (années 1950) avec des couleurs et des formes architecturales variées.

► L'église Saint-Hermelan

Le clocher de Béganne invite à l'aventure : il abrite en effet une colonie de Grands Murins, des chauves-souris inoffensives, qui la nuit explorent le marais de Vilaine, un lieu idéal pour la chasse au papillon.



► Le château de l'Etier

Le Château primitif de l'Etier aurait été édifié par les comtes de Rieux vers 1380, amélioré aux XVème et XVIème siècles puis restauré au XVIIème. Il fut le siège de l'ancienne seigneurie de l'Etier (ou l'Etier ou Lestier). Il renferme une splendide collection de cheminées en



Source : monumentum.fr

► Le château de Léhelec

L'architecture de ce monument est très représentative du style Louis XIII. Château habité, il est ouvert à la visite guidée tous les après-midis sauf le mardi, du 1er juillet au 1er septembre.

Le château comporte une succession de cours et de dépendances des 16e et 18e siècles, ainsi qu'une collection d'objets ruraux anciens.



Source : wikimedia.org

► Le château de Trégouët

Situé sur une colline boisée dominant la Vilaine, il a abrité un quartier général durant la Révolution en faisant office de dépôt d'armes et de vivres. Suite à un bombardement des Allemands en 1945, il a été incendié mais reconstruit en 1953 par Gonzague Le Mintier.



Source : chateaufrance



PARTIE 4 LES MOBILITÉS

- 04.1 Des accès routiers...et fluviaux
- 04.2 Des flux principalement tournés vers Redon
- 04.3 Des mobilités dominées par l'automobile
- 04.4 Un potentiel de développement des mobilités douces
- 04.5 Des aménagements piétons qui couvrent le centre-bourg
- 04.6 Des liaisons douces difficiles avec les hameaux et ports
- 04.7 Une offre en stationnement satisfaisante
- 04.8 Des aménagements de voirie plébiscités

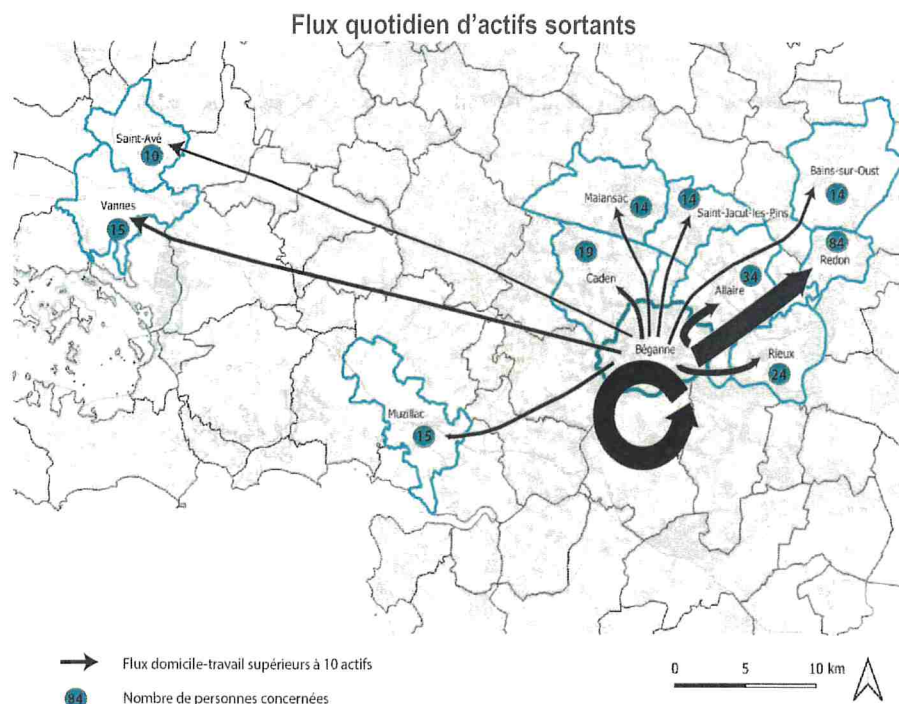
04.2

DES FLUX PRINCIPALEMENT TOURNÉS VERS REDON

► Des flux d'actifs principalement tournés vers Redon

Les actifs de la commune de Béganne **travaillent majoritairement dans d'autres communes limitrophes ou proches**, principalement **Redon (84 actifs)**, **Allaire (34 actifs)** et **Rieux (24 actifs)**. D'autres flux secondaires vont vers d'autres communes, jusqu'à Vannes et Saint-Avé, situés à une cinquantaine de km.

De plus, 84 actifs vivant sur la commune y travaillent. A l'inverse, peu de personnes habitant dans d'autres communes viennent travailler à Béganne (seuls des flux inférieurs à 10 actifs).



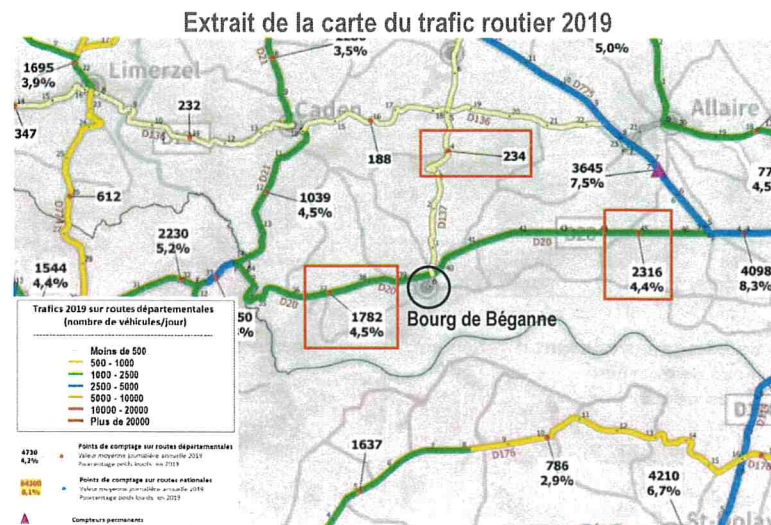
Source : INSEE RP / Réalisation : Altereo

► Un trafic routier plus important sur le RD 20 est vers Redon

La Direction des routes et de l'aménagement du département du Morbihan produit des données annuelles concernant le trafic sur son réseau routier.

Les dernières données disponibles remontent à 2019 et concerne la RD 20 et la RD 137 qui desservent la commune :

- Un premier point de comptage est localisé sur la **RD 20 à l'ouest du bourg** de Béganne, au niveau du château de Léhélec. En 2019, un trafic journalier moyen de **1 782 véhicules** y était recensé.
- Un second point de comptage sur la **RD 20 est localisé en dehors de la commune de Béganne sur le territoire de la commune d'Allaire** en direction de Redon. En 2019, un trafic journalier moyen de **2 316 véhicules** y était recensé. Le trafic routier plus important à l'est du bourg qu'à l'ouest démontre que **les déplacements des bégannais se font principalement en direction de l'agglomération de Redon.**
- Enfin un point de comptage est localisé sur la **RD 137** à hauteur du parc éolien. En 2019, un trafic journalier moyen de **seulement 234 véhicules** y était recensé.



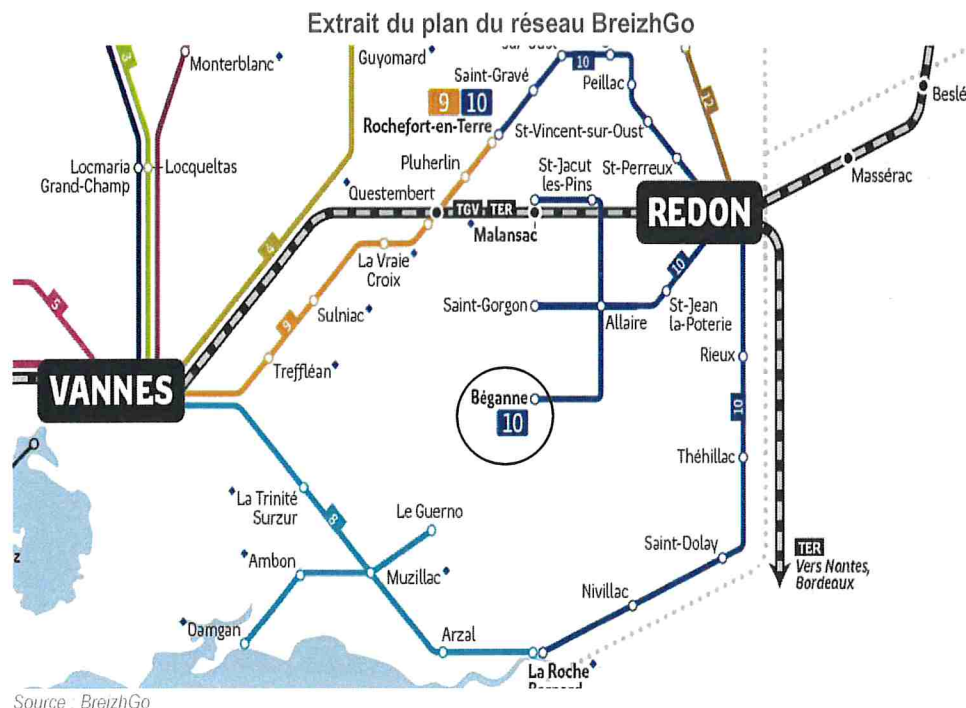
04.3

DES MOBILITÉS DOMINÉES PAR L'AUTOMOBILE

► Un réseau de transports en commun limité

Béganne est desservie par une **unique liaison du réseau BreizhGo, la ligne 10 du réseau du Pays de Redon**. Cette ligne permet de **relier Béganne (place de l'église) à la gare routière de Redon, via Allaire**. La desserte est cependant minimale puisqu'**un seul bus par jour** permet de relier Redon au départ de Béganne, à 7h04, du lundi au vendredi en période scolaire. Dans le sens Redon-Béganne, deux trajets par jour sont programmés : 13h06 et 17h35 le mercredi et 17h50 et 18h22 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

L'offre limitée en transports en commun, ne favorise pas le report modal et l'utilisation d'alternatives à la voiture.

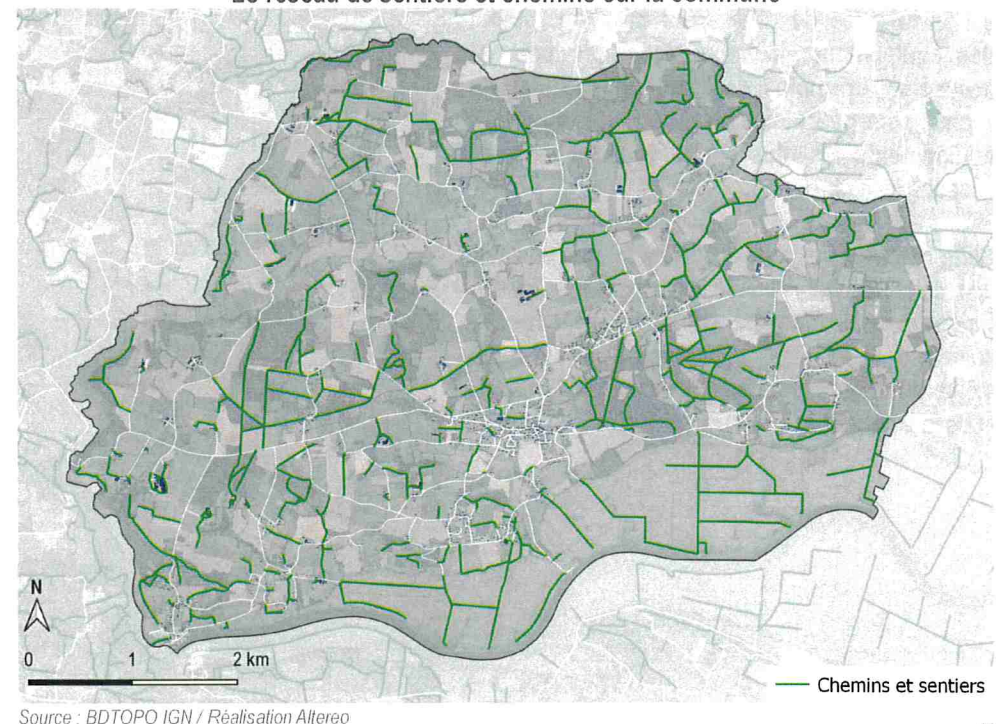


► Un important réseaux de chemins et sentiers sur la commune

Béganne compte **un nombre important de sentiers et chemins ruraux** qui permettent de relier le bourg, les différents hameaux, exploitations agricoles et lieux d'intérêts sur la commune en évitant le réseau routier.

Ce réseau, qui est connecté à celui des communes voisines, est également **une source importante de développement touristique**.

Le réseau de sentiers et chemins sur la commune



04.5

DES AMÉNAGEMENTS PIÉTONS QUI COUVRENT LE CENTRE-BOURG

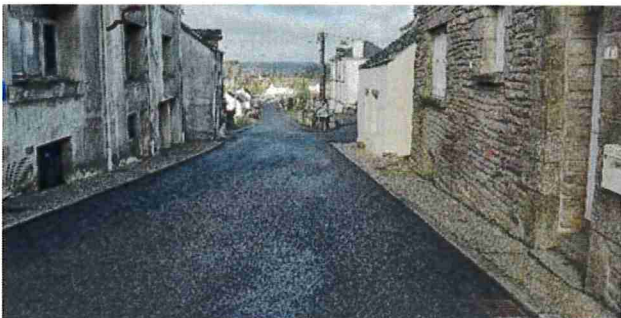
Les aménagements piétons sont **globalement qualitatifs et forment un maillage au sein du centre-bourg**. Ils ne sont cependant **pas toujours praticables du fait de l'étroitesse de la voirie**. Certains sont donc praticables sur un côté ou sur les deux selon la largeur. Un chemin uniquement piéton est présent le long des terrains sportifs pour relier la Rue de Garenne et la salle polyvalente.

Des (ré)aménagements à venir sont prévus notamment Rue du 19 mars, du Chemin creux ou encore Rue de Garenne.

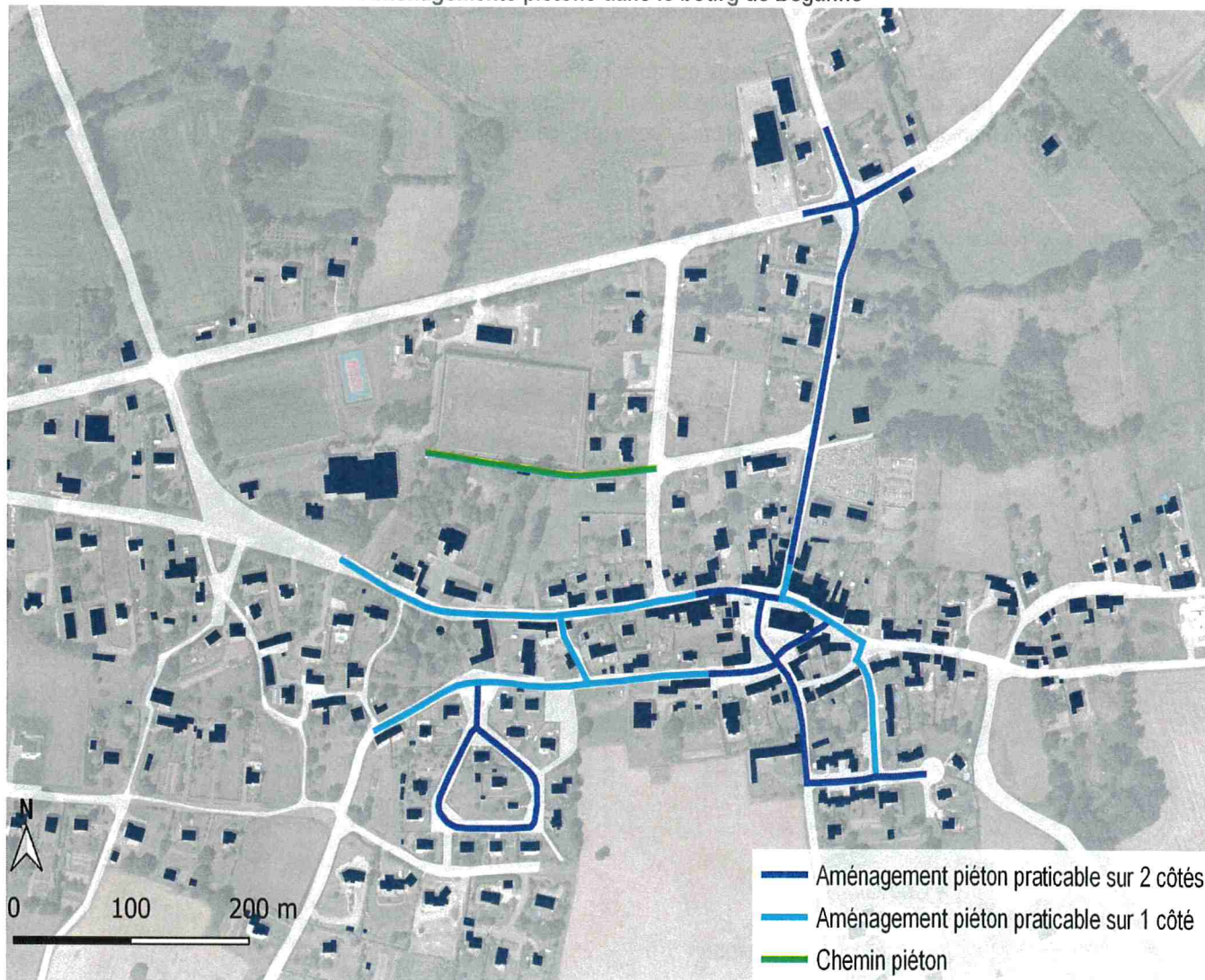
Sentier piéton de la rue du 19 mars vers le Bois Joli



Des trottoirs étroits rue du Chemin creux



Aménagements piétons dans le bourg de Béganne



Réalisation : Altereo

04.6

DES LIAISONS DIFFICILES AVEC LES HAMEAUX ET PORTS

► Des portes d'entrées fluviales éloignées du bourg

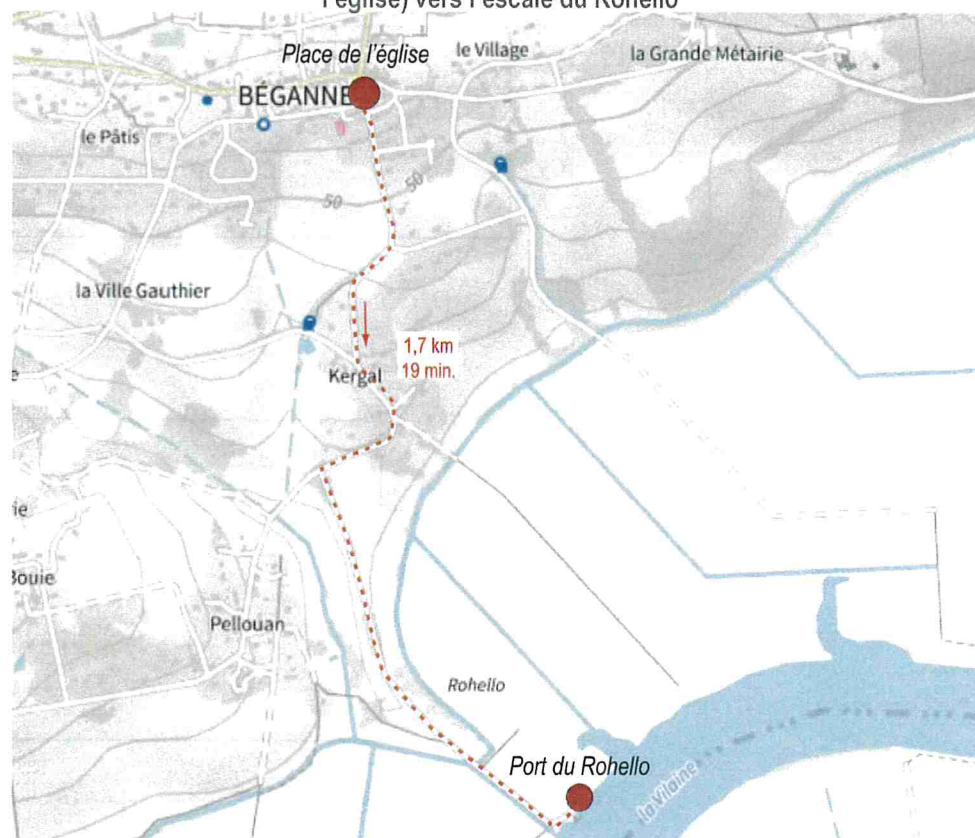
Le port de Folleux, principal lieu touristique de la commune, apparaît particulièrement **éloigné du bourg**. L'itinéraire le plus rapide étant de 4,5 km, soit près d'une heure de marche, sur des liaisons non sécurisées, et comportant un dénivelé important, favorisant donc peu les liaisons entre ces deux entités.

Distances et temps de trajet à pied depuis le centre-bourg (place de l'église) vers le port de Folleux



L'escale du Rohello est quant à elle localisée à 1,7 km du bourg de Béganne. Il ne s'agit cependant pas d'une destination touristique aussi importante que peut l'être le port de Folleux. De plus, cette destination nécessite, selon la majorité des itinéraires touristiques, de traverser le bourg de Béganne depuis la RD 20. **Ce site vit donc de façon plus importante avec le bourg de Béganne.**

Distances et temps de trajet à pied depuis le centre-bourg (place de l'église) vers l'escale du Rohello



04.7

UNE OFFRE EN STATIONNEMENT SATISFAISANTE

L'offre en stationnements dans le bourg peut être qualifiée de satisfaisante, ce qui a été confirmé par les habitants et les acteurs du territoire lors des différents échanges.

En tout, plus de 250 places de stationnement sont répertoriées, bien qu'une part importante soit localisées sur des espaces peu ou pas aménagés (parking rue du Buisson Rond, cimetière, pourtour du terrain de basket), servant notamment lors d'événements (obsèques, mariages...).

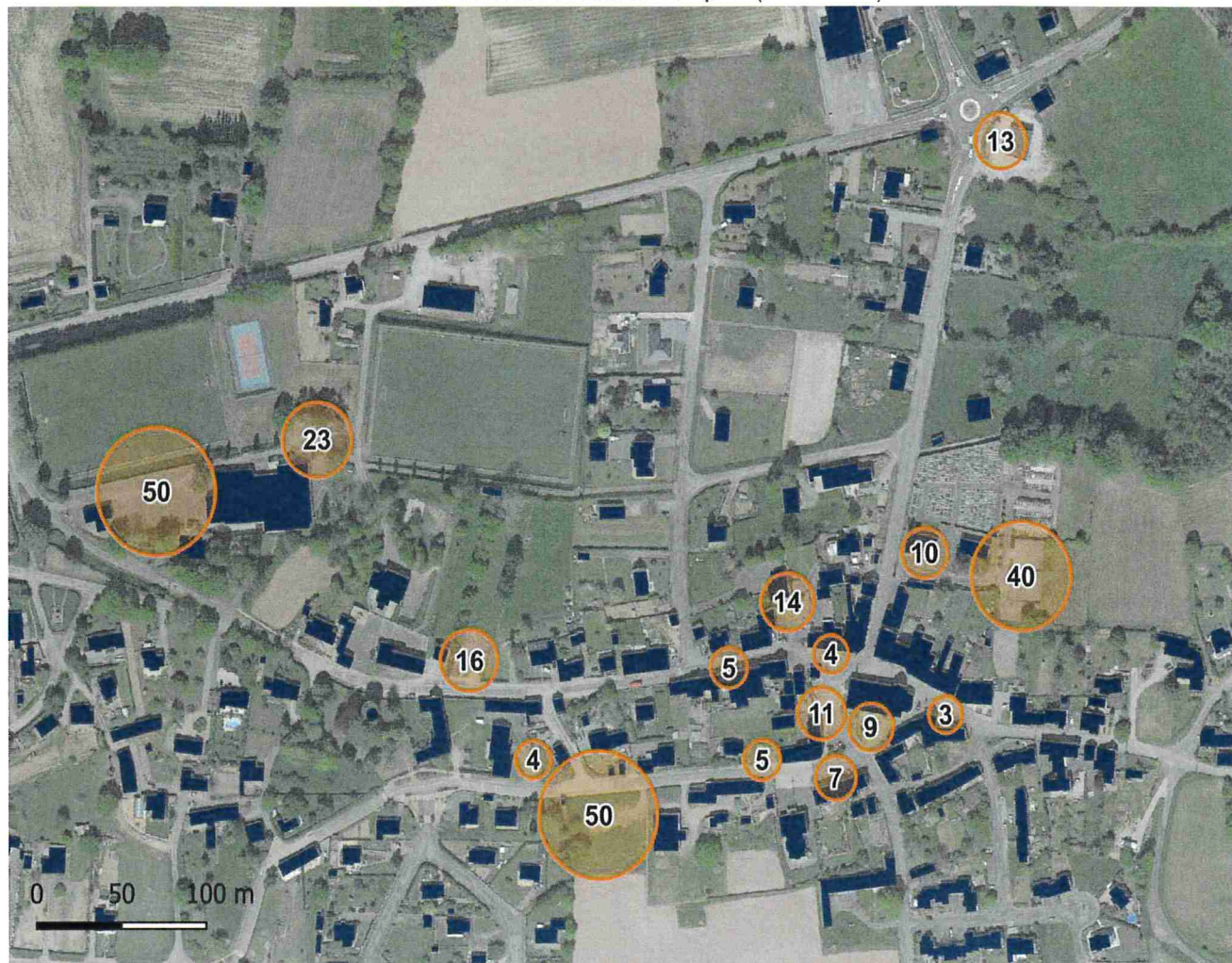
C'est autour de la place de l'église que se concentrent les stationnements sur la voirie ou les espaces publics, destinés aux commerces et services. Près de 60 places y sont comptabilisées.

Lieu	Nombre
Ancienne boucherie	14
Boulangerie	13
Cimetière	env. 40
École	16
Équipements sportifs (pourtout terrain basket)	env. 50
Gymnase - Salle polyvalente	23
Mairie	5
Place de l'église	11
Place de l'église	9
Place de l'église	7
Place de l'église	4
Résidence Visonia	4
Rue de Galerne	5
Rue de la Chouannerie	3
Rue du Buisson Rond	env. 50
Salle multiactivités - Salle des arts	10

Paroles d'habitants

«Il y a quelques problèmes de stationnement au niveau de l'école qui pourraient être gérés.»

Nombre de stationnements comptés (ou estimés)



Réalisation : Altereo



PARTIE 5

LES FONCTIONNALITÉS

- 05.1 Des commerces et des équipements regroupés en polarités
- 05.2 Une offre en équipements et services satisfaisante
- 05.3 Une offre commerciale réduite
- 05.4 Des commerces peu fréquentés par les bégannais
- 05.5 Un bourg peu animé selon les bégannais
- 05.7 Un territoire éloigné de l'offre commerciale des communes voisines
- 05.8 Redon, la commune la plus fréquentée pour les achats
- 05.9 Des besoins exprimés en commerces de proximité
- 05.6 Des locaux vacants à reconverter
- 05.10 Un tourisme porté par les activités nautiques

05.2

UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET SERVICES SATISFAISANTE

► Un bon niveau d'équipements et services

Béganne dispose d'un niveau d'équipements et service satisfaisant au regard de la strate démographique de la commune. Les équipements sont regroupés en plusieurs secteurs :

- Le **bâtiment de la mairie**, qui regroupe également l'agence postale, un cabinet infirmier ainsi qu'une médiathèque. Cette dernière apparaît cependant comme peu mise en valeur, du fait de son positionnement en sous-sol et faisant dos à l'entrée de la mairie.
- La **salle multiactivités**, à vocation associative, et la **salle des arts** abritant la collection Ming. Des travaux sont en cours pour rénover ce bâtiment et installer des toilettes publiques. Cet espace bénéficie d'un important nombre de places de stationnement, situé au-dessus du cimetière.
- Le **secteur du Bois Joli** regroupe l'école (privée), la cantine et l'accueil périscolaire, l'espace jeunes (historiquement le mille-club), la salle polyvalente, la salle associative, l'aire de jeux pour enfants, ainsi que de nombreux équipements sportifs : deux terrains de football (un dédié à l'entraînement, l'autre aux matchs), un gymnase, un terrain de tennis, un terrain de basket, un terrain de pétanque. Le secteur du Bois Joli comprend également un espace arboré, à proximité de l'aire de jeux.
- **La résidence de la Visnonia**, domicile partagé à destination des malades d'Alzheimer.

Paroles d'habitants

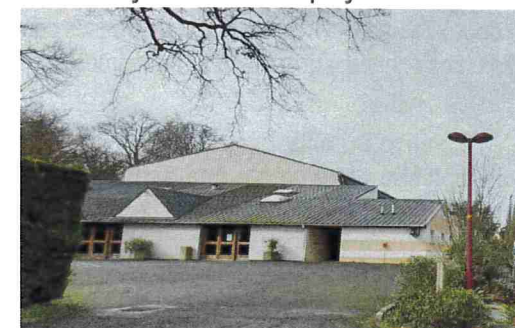
«Il faudrait que le city stade soit placé près du terrain de football».

«La centralisation des équipements est un atout».

École, cantine scolaire



Gymnase et salle polyvalente



Espace jeunes



Terrain de football



Salle multiactivités et salle des arts



Salle multiactivités et salle des arts



05.3

UNE OFFRE COMMERCIALE RÉDUITE

► Les commerces et activités situés en dehors du centre-bourg

En dehors du centre-bourg historique, autour de la place de l'Église, quelques commerces existent et se sont développés plus récemment.

► La boulangerie-pâtisserie

Une **boulangerie-pâtisserie s'est installée en bordure de la RD 20 en 2020**, au lieu-dit la Croix-Neuve, qui constitue également **l'entrée de bourg principale depuis Redon**. Le choix de la localisation s'est fait après une étude de faisabilité économique réalisée par la CMA mais **le choix de son implantation** en bordure de RD plutôt qu'en centre-bourg a fait l'objet d'une **polémique importante**. A ce jour, ce commerce a su former sa clientèle constituée d'habitants de Béganne et ceux des communes environnantes dépourvues de cette offre.

La boulangerie-pâtisserie est le **commerce le plus fréquenté de la commune** par les bégannais, selon le questionnaire (43% déclarent s'y rendre une fois par jour au moins). De ce fait, **la centralité commerciale de la commune tend à se déplacer de la place de l'Église à la Croix Neuve**.

► Salon de coiffure

Le salon de coiffure se situe près des terrains sportifs. Ouvert du lundi au samedi, il semble avoir trouvé sa clientèle. 48 % des interrogés lors de l'enquête par questionnaire indiquent s'y rendre au moins 1 fois par mois.

► Restaurant l'Escale de Folleux

Ce restaurant situé au niveau du Port de Folleux est ouvert tous les jours. 64 % des répondants au questionnaire indiquent cependant y aller très occasionnellement. Les touristes font quant à eux partis de la clientèle.

► Vente à emporter

On peut également noter sur la commune l'existence de **vente directe de produits agricoles locaux** : Ferme de Logerais (Bœuf, porc) et Safran de Vilaine (Safran). Ces produits sont également vendus à la Boutique sur la Place.

► Marché estival à Folleux

Un **marché estival de producteurs et artisans** a lieu à Folleux depuis 8 ans, le jeudi soir, en juillet et août. Il attire principalement une clientèle non bégannaise.

La nouvelle boulangerie-pâtisserie



Salon de coiffure



Restaurant l'Escale (situé à Folleux))



05.5

UN BOURG PEU ANIMÉ SELON LES BÉGANNAIS

Focus sur les résultats du questionnaire à la population

A l'issue de l'analyse du questionnaire, il ressort qu'une majorité de répondants trouvent le bourg de Béganne comme peu animé. Le manque de commerces, d'animations est en cause ainsi qu'une problématique de vacance qui conduit à une dégradation du bâti, n'incitant pas les habitants à côtoyer et rester dans les espaces publics mis à leur disposition. Ce manque d'animations fait d'ailleurs partie des faiblesses du bourg mentionnées par les habitants.

114 répondants
sur 126

89 % des répondants jugent le
bourg non animé

11 %

Ceux qui le trouvent animé, apprécie particulièrement les commerces ambulants et jugent le niveau de services satisfaisant au vu de la taille de la commune.

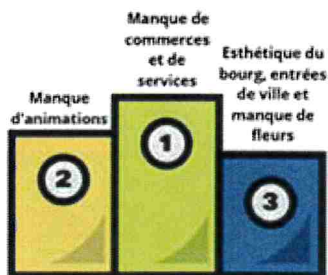
En majorité à cause du **manque de commerces...**

...mais aussi du **manque d'animations et de lieux de rencontre**

...de bâtiments délabrés

...et d'un manque de communication sur les services disponibles

108 répondants
sur 126



Paroles d'habitants

«Il faut dynamiser le réseau associatif en adaptant les horaires d'activités et en communiquant davantage pour que les habitants y aillent plus».

«Il manque d'une salle, d'un lieu de rencontre convivial pour tisser du lien».

05.7

REDON, LA COMMUNE LA PLUS FRÉQUENTÉE POUR LES ACHATS

Focus sur les résultats du questionnaire à la population

Selon les répondants au questionnaire, les communes les plus fréquentées pour les achats du quotidien sont Redon et Allaire, située à une dizaine et une vingtaine de minutes du bourg de Béganne. La fréquentation de ces autres communes se fait en grande majorité pour des courses alimentaires ou encore pour consulter des services de santé.

Paroles d'habitants

«Il faudrait développer l'offre en transports collectifs vers les communes alentours».

Communes limitrophes fréquentées au quotidien?

Communes citées	Occurrence
Redon	83
Caden	24
Aucfer	2
La Roche	1
Malansac	23
Allaire	82
Muzillac	6
Péaule	8
Rieux	15
Saint-Nicolas-de-Redon	2
Saint-Nazaire	2
Vannes	5
Limerzel	3



116 répondants
sur 126

05.9

DES LOCAUX VACANTS À RECONVERTIR

► L'ancienne boucherie-charcuterie

La construction de la boucherie remonte au début des années 2000. Elle est désormais fermée.

La commune s'est portée acquéreur du bâtiment mais sa destination n'est pas définie à ce jour.

L'exploitation de l'ancienne boucherie-charcuterie-traiteur était pérenne grâce à la vente sur les marchés et notamment dans les halles de Redon. Sans cette activité complémentaire, l'activité générée dans le point de vente bégannais ne suffisait pas à assurer la pérennité de l'entreprise.

Le bâtiment, situé sur un terrain en pente, est organisé en trois niveaux, la boutique se situe au rez-de-chaussée, le laboratoire dispose d'un accès indépendant au R-1, dans le pignon du bâtiment. Il comporte également des combles. **Cette organisation ne facilite par une reconversion du bâtiment pour un autre emploi.** Il a cependant l'avantage de disposer de 14 stationnements devant l'entrée de la boutique.

► L'ancien hôtel-bar-restaurant

Cet ancien hôtel-bar-restaurant est localisé à l'angle du Chemin Creux et de la rue de Galerne. Fermé depuis de nombreuses années **il appartient aujourd'hui à un propriétaire privé souhaitant y réaliser des logements.** L'emprise est constituée de deux bâtiments de trois niveaux.

Son aspect dégradé et vétuste constitue un point noir dans le centre-bourg et donne une image négative de l'entrée de bourg depuis le Chemin Creux. Il structure cependant le carrefour et forme un «étrangement», source d'insécurité, notamment pour les piétons.

► L'ancienne épicerie

Située en plein cœur de bourg, face à la place de l'église, cette ancienne épicerie est fermée depuis plusieurs années. **Aucun projet de reprise n'est connu.**

Paroles d'habitants

«Il faut faire quelque chose de l'ancien hôtel, c'est une verrue dans le paysage local».

«La vacance participe à donner une triste image du bourg».



L'ancienne boucherie



L'ancien hôtel



L'ancienne épicerie

05.10

UN TOURISME PORTÉ PAR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES

► L'escale de Rohello

En plus du port de Folleux, Béganne compte également en bord de Vilaine, au cœur des marais, une escale au lieu-dit du Rohello, situé en contrebas du centre-bourg (à environ 1,7 km). Cette escale est uniquement composée d'un ponton et d'une aire de pique-nique. Ce lieu est notamment prisé par les jeunes de la commune pendant l'été. Le site comprend également une aire dédiée aux envols.

► Les sentiers de randonnées

La commune a mis en place un circuit d'interprétation « Terre et Vilaine » le long de la vallée et de ses corniches. Cinq haltes sont aménagées le long de la route touristique, avec des promenades piétonnes sur chacune : Champ-Guy, bourg de Béganne, Rohello, Cado, Folleux.

Le panorama de Champ-Guy, un des plus beaux du Pays de Redon, ouvre sur la vallée de la Vilaine et ses larges marais. Le petit parcours piéton proposé arpente le vallon sous nos pieds, descendant jusqu'aux roselières. Certains hivers, la crue recouvre les marais, tandis qu'en juin la fauche de l'excellent foin parsème les prés d'innombrables balles rondes.

Des sentiers sont également aménagés au nord de la commune, avec les circuits des Landes de Béganne, le circuit des Grées et le circuit de Bignac. Le circuit d'interprétation sur les éoliennes est particulièrement prisé. Il permet de comprendre la genèse et le fonctionnement du premier parc éolien citoyen de France.

Un circuit vélo-route est également proposée, traversant notamment le centre-bourg de la commune et le port de Folleux.

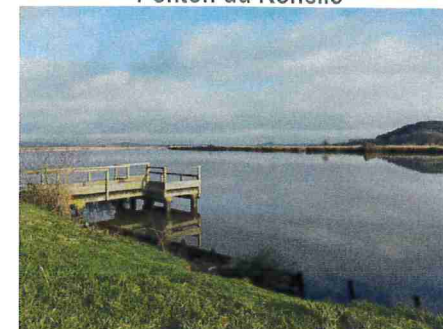
► La collection Ming

La collection Ming est le lieu de la commune dédiés aux arts et expositions. Bien que peu connue des bégannais, elle attire des touristes principalement au-delà de la commune. (voir partie 3.10)

Aire de pique-nique du Rohello



Ponton du Rohello



Carte des sentiers de randonnée sur la commune de Béganne



Sources des informations touristiques sentiers de randonnée, château, église, vallon : Maison du Tourisme du Pays de Redon
Source des informations concernant la collection Ming : infocalec by ouest france



PARTIE 6

LA PERCEPTION DES ACTEURS DU TERRITOIRE

- 06.1 Les temps de concertation
- 06.2 La balade urbaine
- 06.3 L'atelier avec les jeunes
- 06.4 Le questionnaire à la population
- 06.5 L'atelier de concertation avec le comité consultatif

06.2

LA BALADE URBAINE

► Objectif de ce premier temps de concertation

La balade urbaine a été organisée le samedi 9 avril 2022 à 9h avec un point de départ devant la Mairie. Une soixantaine de participants étaient rassemblés pour arpenter le centre-bourg pendant environ deux heures. L'objectif était d'inviter les habitants à poser un nouveau regard sur leur environnement quotidien afin de recueillir leur ressenti, de partager leurs expériences et usages du centre-bourg et de questionner ensemble devenir de la commune.

Dans le cadre de
LA RÉALISATION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE BÉGANNE
vos élus vous invitent à participer à une balade découverte.
Venez partager votre regard et vos impressions sur votre commune.

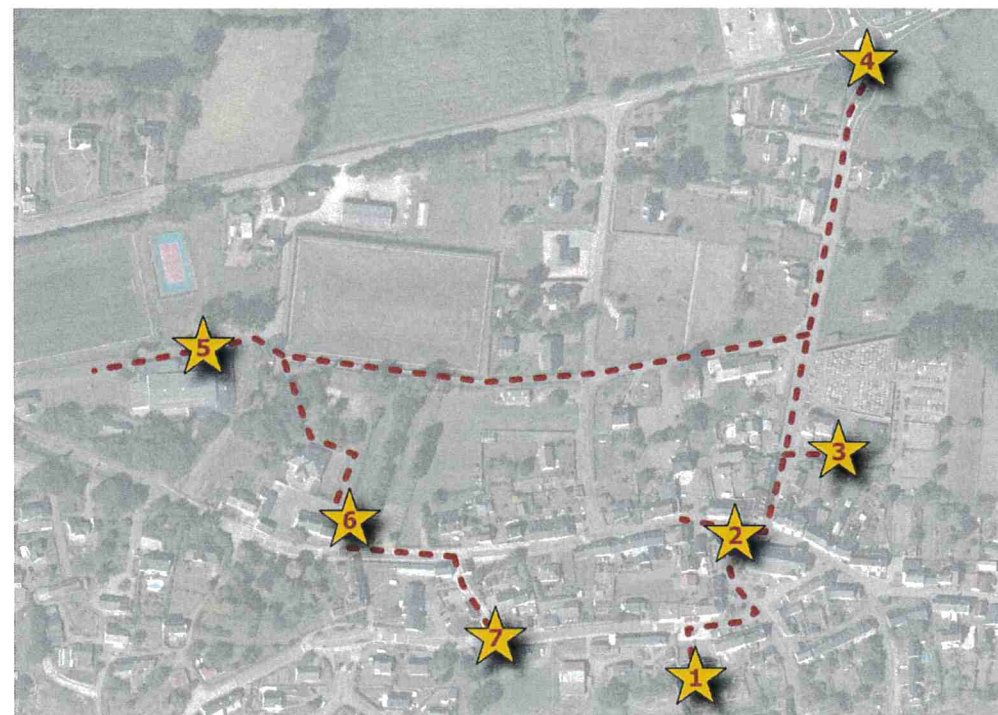
**INVITATION BALADE DÉCOUVERTE
DU BOURG DE BÉGANNE**
Rendez-vous devant la mairie à 9h00
(possibilité de rejoindre en cours de parcours)

**SAMEDI
09 / 04
de 9H00 À 12H00**

altéreo

Inscription et renseignements en mairie,
ou par mail à dgs@beganne.fr

BÉGANNE



- ★ 1 POINT DE DÉPART - LA MAIRIE**
Services publics, espaces publics
- ★ 2 PLACE DE L'ÉGLISE**
Espaces publics, commerces
- ★ 3 SALLE DES ARTS, SALLE MULTIACTIVITÉS**
Vie associative, équipements culturels, espaces publics
- ★ 4 L'ENTRÉE NORD DU BOURG - RD 20 - BOULANGERIE**
Commerces, espaces publics, liaisons avec Bellion
- ★ 5 COMPLEXE SPORTIF, ESPACE JEUNES**
Vie associative, équipements sportifs, loisirs
- ★ 6 ECOLE**
Espaces publics, stationnement, jeunesse
- ★ 7 RUE DU BUISSON**
Paysage, développement de la commune, logements, équipements

06.2

LA BALADE URBAINE

2

PLACE DE L'ÉGLISE

Espaces publics, commerces

► Des avis partagés sur le devenir de l'ancien hôtel

Concernant le devenir de l'ancien hôtel-restaurant, les avis sont partagés. Pour certains, c'est « une verrue » qu'il faut supprimer en démolissant le bâtiment. Il ne met pas en valeur l'entrée dans le centre-bourg et cache la « belle église ». Pour d'autres, il faut plutôt le restaurer. Un participant évoque l'idée d'y implanter un parc, mais d'autres participants estiment que les espaces verts sont déjà suffisamment nombreux partout autour du bourg. Les nombreuses vues de qualité sur la Vilaine sont évoquées.

► Une offre commerciale et de services à conforter et à développer

Le maintien d'une épicerie apparaît comme une nécessité sur la commune (en prévision de la fermeture annoncée de l'épicerie existante). L'idée de créer une épicerie en entrée de bourg est évoquée par un participant car « cela nous invite à aller plus loin dans le bourg ». Le développement de la signalétique pour indiquer les commerces et services, notamment depuis la RD est également un enjeu pour la dynamisation du centre-bourg.

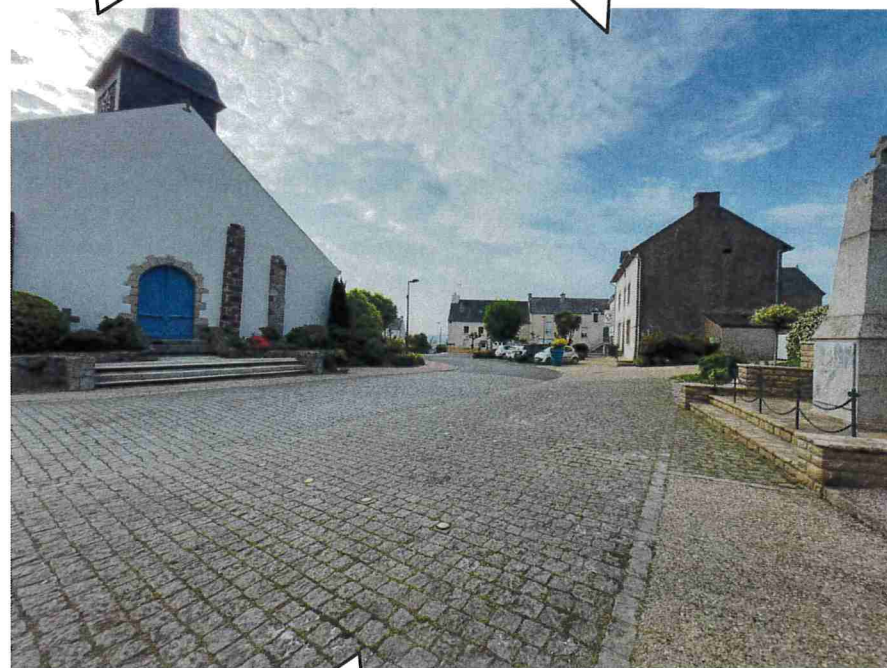
Pour certains l'offre en commerces et services est jugée insuffisante. D'autres soulignent que le nombre d'habitants ne permet pas de développer l'offre (zone de chalandise insuffisante) et insistent sur l'importance de garder un « esprit de petit village » en maintenant une offre minimale en commerces et services pour du « dépannage » (boulangerie, épicerie notamment). L'idée d'une offre multiservices séduit les participants : épicerie, boucherie, charcuterie, dépôt pressing, etc...

Concernant la localisation de la boulangerie à proximité de la RD20, certains estiment que cela permet de faire vivre le commerce et le dénivelé entre la boulangerie et la place de l'Église n'est pas un problème : « ça nous fait faire du sport ». Certains soulignent néanmoins qu'il ne faut pas « se laisser aspirer par la D20 » au détriment du bourg. La RD est perçue comme un atout dont il faut profiter pour redynamiser le centre-bourg. « Il faut que le commerce vive ». Certains rappellent le développement du phénomène de e-commerce qui fait fortement concurrence aux commerces du centre-bourg.

Le manque d'une offre de santé est partagé par une majorité des participants.

« Il faut garder un esprit de petit village »

« Si la boulangerie était dans le bourg son chiffre d'affaire serait moitié moins important ».



« Il ne faut pas se laisser aspirer par la RD20. »

A propos de l'ancien hôtel : « C'est une verrue », « Un danger pour la circulation », « Il faut le faire sauter ».

06.2

LA BALADE URBAINE

3

SALLE DES ARTS ET SALLE MULTI-ACTIVITÉS

Vie associative, équipements culturels, espaces publics

► La salle multi-activités : un lieu collectif peu utilisé par les Bégannais

Certains participants soulignent le manque d'informations concernant les activités proposées et déplorent l'inadéquation des horaires des activités proposées avec l'emploi du temps des actifs. D'autres découvrent l'existence de cet espace.

Concernant la vie associative, le Covid a été un frein et il est difficile de relancer un dynamique et de trouver des bénévoles. D'autre part, les jeunes prennent plus facilement leur voiture pour aller pratiquer dans des associations sur d'autres communes.

D'un point de vue pratique, les usagers du lieu soulignent également l'absence de cuisine et de sanitaires au sein de la salle multi-activités, ces derniers existent pourtant au sein du bâtiment dédié à la collection Ming.

► La collection Ming : un espace fréquenté par une partie des Bégannais

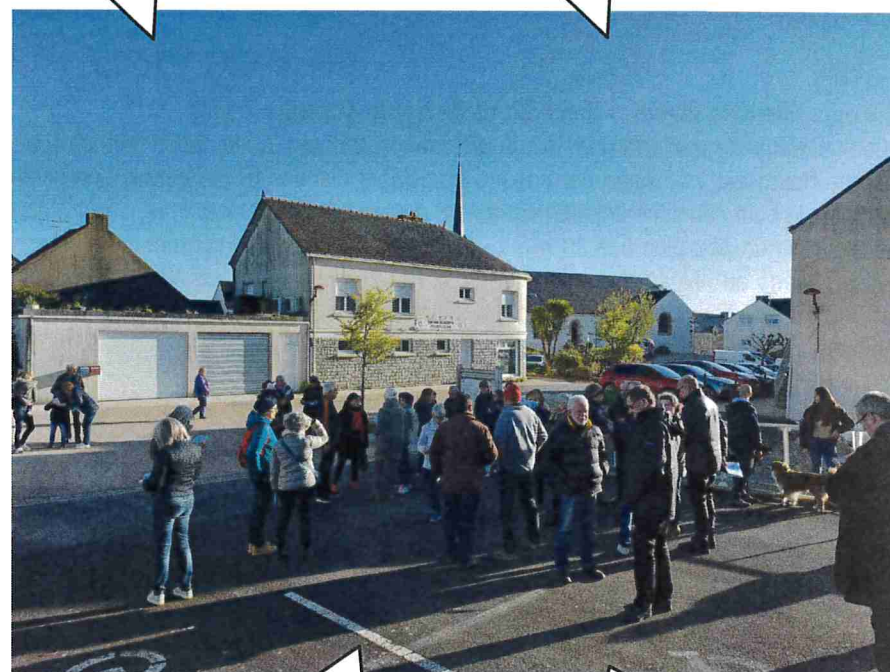
Concernant la collection Ming, elle est fréquentée par de nombreux Bégannais qui reviennent aux différentes expositions. Certains précisent néanmoins qu'elle s'adresse à un type de public précis et non à l'ensemble de la population en raison des centres d'intérêt divers et variés.

A la question « La salle des arts est-elle un lieu de vie de la commune ? », la majorité des participants répondent « non ». C'est pourtant un « atout pour la commune ». Il faudrait attirer plus de public en dehors de la commune mais aussi de Béganne. Il faudrait déménager la collection dans un autre endroit, le lieu n'est pas attractif.

La nécessité de créer un lieu de vie revient dans la discussion. Il existe le bar PMU, mais il faudrait un autre endroit, avec notamment des espaces verts pour que les enfants puissent jouer.

A propos de la salle multi-activités :
« Les horaires ne sont pas adaptées aux actifs »

A propos de la salle multi-activités :
« Il n'y a pas assez de publicité sur ce qu'il s'y passe ».



« Il faut ramener les choses en local dans le centre-bourg. »

A propos de la collection Ming : « Il y a des habitués qui reviennent à chaque exposition »

06.2

LA BALADE URBAINE

4

L'ENTRÉE NORD DUBOURG - RD 20 - BOULANGERIE

Commerces, espaces publics, liaisons avec Bellion

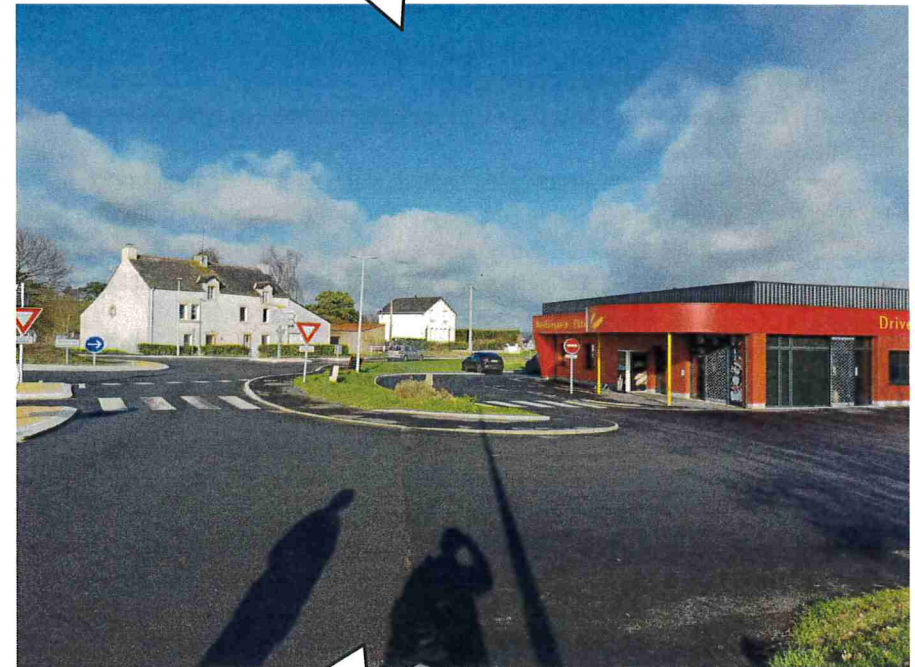
► **Une offre commerciale au bord de la RD20 comme point d'appel vers le centre-bourg**

Concernant le développement d'une offre commerciale au niveau de la RD20, les participants estiment que le commerce doit être davantage développé dans le centre-bourg. Néanmoins, la boulangerie crée un appel pour rejoindre les commerces plus haut et donne une image positive du bourg. Elle doit « donner un élan vers le bourg ». Le parking situé à mi-chemin entre la RD et le centre-bourg, pourrait être transformé en lieu de vie avec des jeux pour enfants par exemple pour créer un point de rencontre entre le lieu de passage qu'est la RD et le centre-bourg, cœur de la vie à Béganne.

► **Un développement touristique à soutenir**

Le développement de l'attractivité touristique est identifié comme un levier de la redynamisation de Béganne par les participants. L'information relative aux gîtes existants sur la commune pourrait être améliorée. La création d'une signalétique indiquant les manoirs de vilaine depuis le RD20 est également une idée mentionnée. Le tourisme cycliste se développe. La création d'une liaison cyclable depuis Redon vers la Roche-Bernard en passant par les marais mériterait d'être étudiée. La transcantonale va être réhabilitée.

«La boulangerie donne une image positive du bourg».



«La boulangerie donne un élan vers le bourg»

06.2

LA BALADE URBAINE

6

ECOLE

Espaces publics, stationnement, jeunesse

► Un stationnement à réorganiser

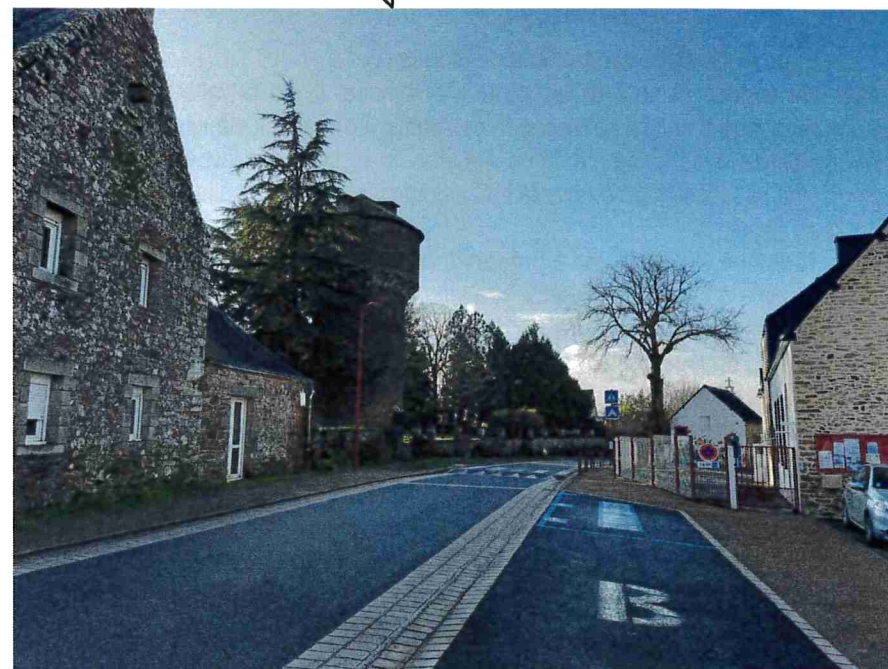
Le manque de stationnement aux abords de l'école est évoqué comme un point noir. Aux heures de pointes (entrée/sortie d'école), il y a de nombreux véhicules stationnés un peu partout. Globalement les parents d'élève semblent très satisfaits de l'école et de son fonctionnement (proximité avec la cantine et les équipements sportifs), même ceux qui ne sont pas initialement favorables à une école privée. La présence d'une infrastructure pour les activités extra-scolaires est également appréciée.

Les transports scolaires sont évoqués, plusieurs personnes s'interrogent sur leur faible utilisation. Le ramassage scolaire relie l'école publique de la commune d'Allaire.

Le manque de modes de garde pour les enfants en bas âge est soulevé par plusieurs participants : la création d'une MAM ou d'une crèche pourrait être étudiée. On compte environ 10 / 15 naissances par an à Bégnanne et les places chez les assistantes maternelles se font rares. Certains départs à la retraite sont également à anticiper. L'existence de modes de garde contribue également à attirer les familles sur la commune.

Globalement, Bégnanne semble être une commune très agréable pour grandir, notamment du fait de son cadre de vie et des nombreuses activités proposées aux jeunes.

« C'est le bazar à la sortie de l'école. Il y a beaucoup de voitures garées partout ».



A propos de l'école : « C'est une belle structure sécurisante avec un cadre sympa ».

06.2

LA BALADE URBAINE

7

RUE DU BUISSON

Paysage, développement, logements, équipements

► Une offre en logements à étoffer et à diversifier

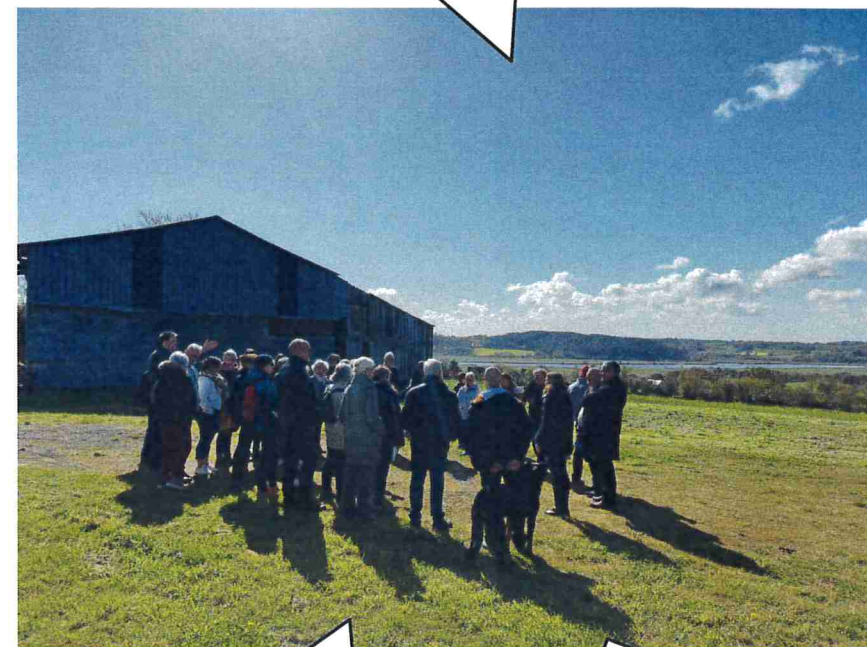
Concernant plus globalement l'offre en logements, les participants souhaitent accueillir plus de jeunes sur la commune qui attire aujourd'hui trop de retraités et de résidences secondaires. La manque d'offre en logements est soulevée par certains participants notamment l'offre en logements sociaux d'autant plus que le prix de l'immobilier augmente progressivement depuis 3 ans.

Les participants sont favorables à un développement de l'offre en locatif et en accession à la propriété. De même, le développement d'une offre à destination des seniors, ce qui permettra de libérer des logements à destination des familles. L'accueil d'une offre intergénérationnelle est proposée avec majoritairement des jeunes familles. L'idée d'une colocation, résidence commune ou domicile partagé pour les seniors est soulevée.

Pour certains participants, le règlement du PLU en vigueur n'est pas assez stricte concernant la qualité des bâtiments qui peuvent être construits. La nécessité de réhabiliter les bâtiments anciens, notamment pour développer l'offre locative à destination des jeunes, est évoquée (l'exemple de l'ancien hôtel est cité). Cependant les bâtiments anciens vacants semblent aujourd'hui plus rares.

Certains avertissent quant au risque de créer des terrains jugés « trop petits » en raison des objectifs de densité. D'autres rappellent qu'à force de consommer de la terre agricole pour créer des logements, nous n'aurons plus de terre agricole.

Enfin, la nécessité de penser des logements économes en énergie est mentionnée par un participant.



« Les maisons doivent avoir un cachet ».

«Les bâtis vacants en centre-bourg ne donnent pas envie d'aller dans la commune ».

«Les prix des maisons est en hausse depuis 3 ans».

06.3

L'ATELIER AVEC LES JEUNES

Un atelier auprès des jeunes de la commune s'est tenu le jeudi 21 avril de 10h à 14h à l'Espace jeunes. Co-animé par Altereo et Yoann LE CLECH, animateur jeunesse de la commune, il a réuni une dizaine d'adolescents de Béganne.

L'atelier était organisé en deux phases, une première en salle, sur plans, et une seconde en extérieur à la découverte du bourg de Béganne.

► L'atelier sur plan

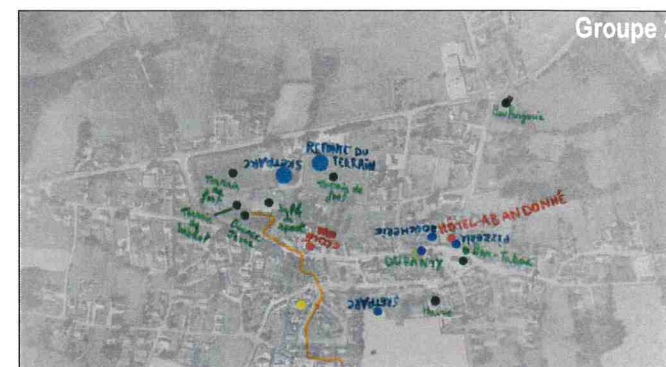
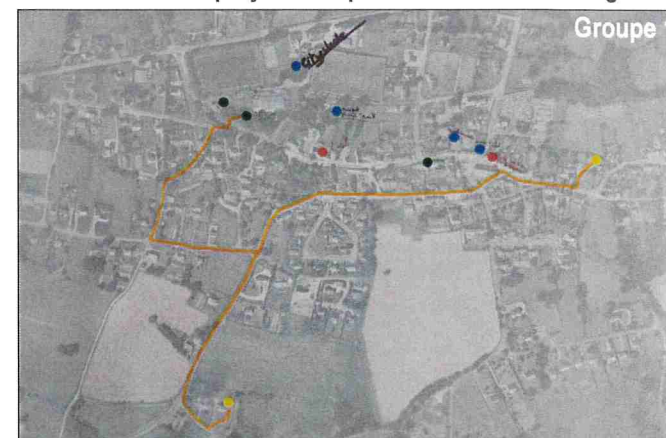
Les jeunes de la commune, divisés en deux groupes de 5, ont placé plusieurs éléments sur les deux plans mis à disposition : le bourg de Béganne et l'ensemble de la commune de Béganne. Les éléments à placer étaient :

- Le domicile des participants ; ●
- Le trajet du domicile jusqu'à l'Espace jeunes ; —
- Les points d'intérêts du bourg et de la commune ; ●
Lieux indiqués par les participants : Les deux terrains de football, la salle de sport, le terrain de basket, le complexe sportif, l'espace jeunes, la mairie, l'épicerie, le bar-tabac, la boulangerie, le Rohello, Folleux, le marais, la Bosse, la ferme de Logerais, les éoliennes.
- Les points négatifs du bourg et de la commune ; ●
Lieux indiqués par les participants : L'hôtel abandonné, l'école (pour cause de mauvais souvenir...), le bar.
- Les projets pour améliorer le bourg et la commune. ●
Projets indiqués par les participants : Terrain de crosse à la Bosse, skate-park (plusieurs lieux proposés), refonte du terrain de foot, boucherie dans son lieu actuel, pizzeria dans l'ancien hôtel, rénovation de l'hôtel, city-stade près du terrain de foot, skate-park ou pumptrack près de l'aire de jeux.

Réflexion au sein de l'espace jeunes



Les lieux et projets indiqués à l'échelle du bourg



06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Présentation du questionnaire

Le questionnaire a été distribué à l'ensemble de la population du 28 mars au 18 avril 2022. Celui-ci comportait 25 questions divisées en 5 parties:

- La vision générale de la commune
- Les habitudes et fréquentations des lieux de la commune
- Les mobilités
- Les attentes pour la commune et plus précisément le centre-bourg
- Le profil de l'interrogé (genre, CSP, âge, propriétaire/locataire, lieu de vie et de travail et ancienneté sur la commune)

QUESTIONNAIRE À L'ATTENTION DE LA POPULATION DE BÉGANNE



Dans le cadre de l'élaboration du « plan de développement de la commune de Bégnanne », vos élus, accompagnés du bureau d'études Altereo, souhaitent mieux connaître vos usages actuels et vos besoins sur la commune et plus spécifiquement sur son bourg (qui s'étale sur un rayon d'environ 500 m autour de la place de l'église).

Ce questionnaire anonyme, d'environ 5 minutes, s'adresse à tous les habitants adultes de la commune, permanents ou temporaires. Les résultats vous seront présentés ultérieurement, notamment lors d'une réunion publique. D'autres phases d'échanges et de concertation sont également prévues et vous serez communiqués tout au long de l'étude.

Comment remplir ce questionnaire ? :

- 1 personne adulte (+ de 18 ans) par bulletin ;
- Les bulletins sont à remettre **avant le 18 avril** en mairie dans la boîte prévue à cet effet ;
- Une version numérique de ce questionnaire est également disponible en ligne sur l'application « Intramuros » et sur la page Facebook "Vivre à Bégnanne" ;
- Un foyer peut renvoyer plusieurs exemplaires (en version papier OU numérique) suivant le principe 1 adulte = 1 questionnaire.

Les **Bégnannais** et **Bégnannaises** sont également conviés à venir participer à un premier temps d'échanges lors d'une balade d'ouverture du bourg de la commune, samedi 09 avril (rendez-vous à 9h00 devant la mairie)

1. Votre vision générale de la commune :

- Pourquoi avoir choisi Bégnanne ? (Plusieurs choix possibles)
 - J'y suis né / j'y ai grandi - Emploi - Proximité du lieu de travail - Cadre de vie - Famille
 - Retraite - Prix de l'immobilier / Loyer - Autre (préciser) :
- Quels sont selon vous les 3 principaux atouts de la commune ?
- Quelles sont selon vous les 3 principales faiblesses de la commune ?
- D'une manière générale, diriez-vous que le centre-bourg de Bégnanne est animé et dynamique ? Oui - Non
Pourquoi ?

2. Vos habitudes et fréquentations de lieux sur la commune :

- Quel est votre niveau de fréquentation de ces lieux sur la commune de Bégnanne :

	Au moins une fois par jour	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Très occasionnellement
Boulangerie Pâtisserie				
Épicerie				
Bar / Tabac du Cadran Solaire				
Boutique Sur la Place				
Salon coiffure				
Mairie				
Agence postale				
Médiathèque				
Port de Folleux				
Restaurant l'Escalade de Folleux				
Escalade de Rohello				
Sentiers de randonnée				
Locaux associatifs / sportifs (préciser)				
Autre (préciser)				

- Pratiquez-vous des activités nautiques sur la Vilaine ? Oui - Non



QUESTIONNAIRE À L'ATTENTION DE LA POPULATION DE BÉGANNE

- Disposez-vous d'un bateau/attache au port de Folleux ? Oui - Non
- Participez-vous à des événements ou manifestations sur la commune ? Oui - Non
Si oui préciser :
- Quelles autres communes fréquentez-vous pour vos achats/services du quotidien ? Pour quels usages/besoins ?
- Manque-t-il selon vous, un ou plusieurs commerces ou services dans le Bourg ? Oui - Non
Si oui préciser :

3. Mobilités

- Quel mode de transport utilisez-vous pour vous rendre dans les commerces/services du Bourg ?
 - A pied - En vélo - En voiture - autre(s) (préciser) :
- Au sein de votre foyer, disposez-vous ?
 - D'une ou plusieurs voitures (préciser le nombre :) - D'un ou plusieurs vélos (préciser le nombre :)
- Lorsque vous vous rendez dans le bourg, rencontrez-vous des difficultés ? :
- De sécurité - De stationnement - Autre Si Oui préciser :
- Quels aménagements seraient selon vous nécessaires ?

4. Vos attentes pour la commune et le centre-bourg

- Quels devraient être les principaux axes du développement de la commune ? (Cochez 3 propositions maximum)
 - L'offre en logements - Le tourisme - Les liaisons pédestres/cyclables - L'offre en commerces -
 - La vie associative - Les équipements sportifs - Les équipements culturels - Les espaces publics
 - Autre (préciser) :
- Globalement, quelles sont vos attentes pour la commune, pour le Bourg ?

5. Votre profil (les données seront traitées de façon anonyme)

- Vous êtes : Un homme - Une femme
- Quelle est votre tranche d'âges ?
 - 0-14 ans - 15-29 ans - 30-44 ans - 45-59 ans - 60-74 ans - 75 ans ou plus
- Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?
 - Agriculteur - Artisans, commerçants, chefs d'entreprise - Cadres et professions intellectuelles supérieures -
 - Profession intermédiaire - Employé - Ouvrier - Retraité - Autre personne sans activité professionnelle
- Sur quelle commune se situe votre lieu de travail :
- De combien de personnes se compose votre foyer ? :
- Dont combien d'enfant(s) ? (- de 18 ans) :
- Etes-vous ? Propriétaire - Locataire
 - Etes-vous ? Habitant permanent - Habitant temporaire (résidence secondaire à Bégnanne)
- Depuis combien d'années vivez-vous (ou êtes-vous résident secondaire) à Bégnanne ? :
- Dans quel quartier / hameau de la commune vivez-vous ? :
- Bourg - Bellion - Chevalerie/Pellouan - Folleux - Autre

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION !

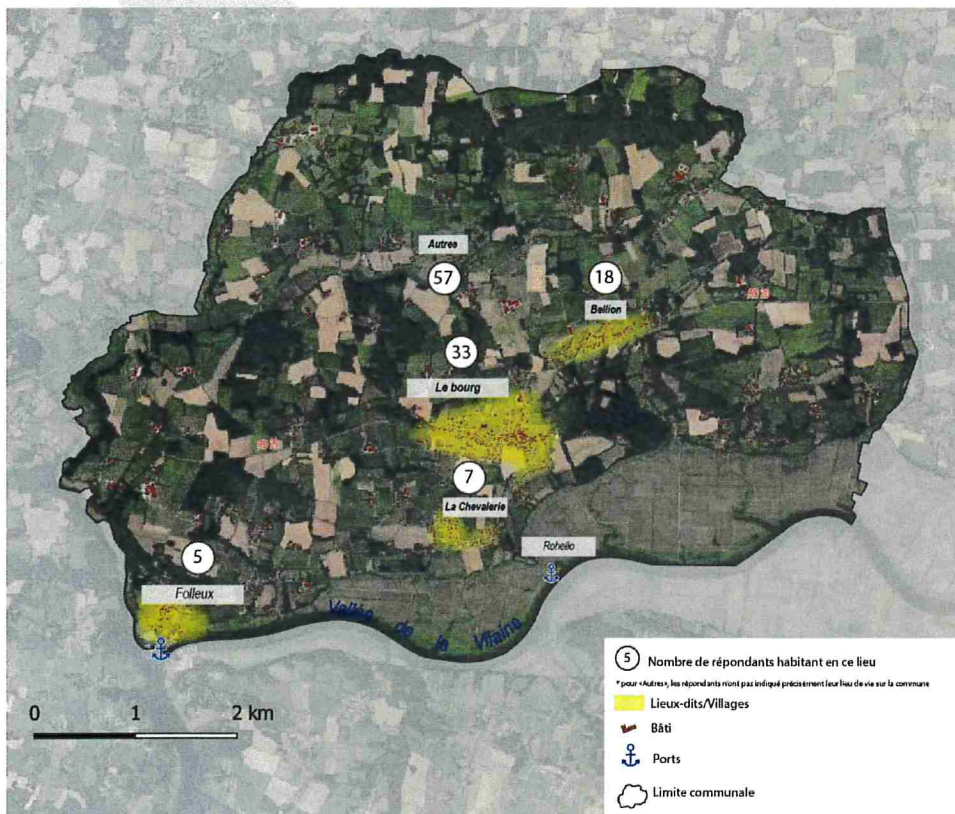


06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Présentation de l'échantillon

► Localisation du lieu de vie des répondants du questionnaire



► Quelques informations sur le logement



97% sont propriétaires de leur logement (82 % à l'échelle communale selon l'INSEE)



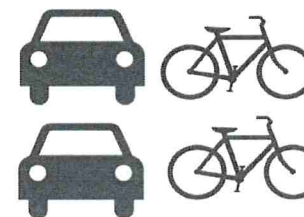
Les répondants sont en moyenne sur la commune depuis 28 ans.

125 répondants sur 126

106 répondants sur 126

Une majorité sont des habitants permanents de la commune.

Une majorité ont 2 voitures et 2 vélos.



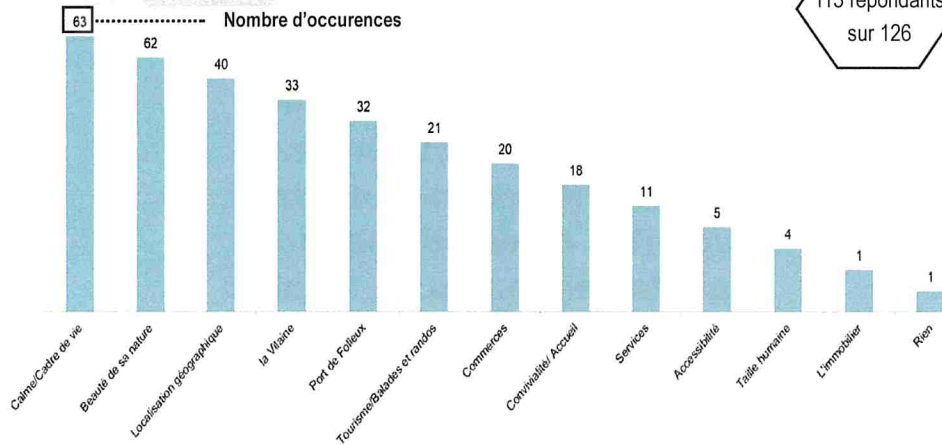
122 répondants sur 126

06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

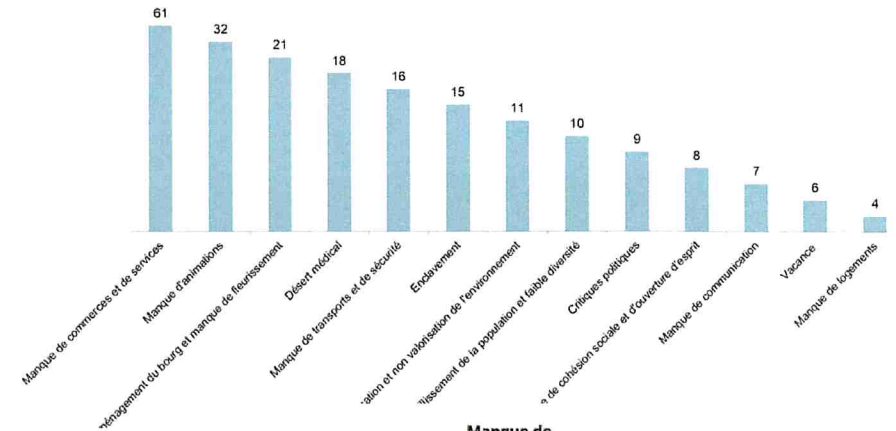
Vision de la commune

► Atouts du territoire

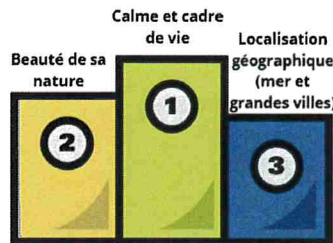


113 répondants sur 126

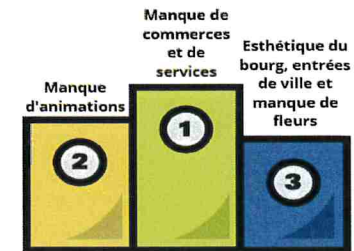
► Faiblesses du territoire



108 répondants sur 126



Les mots utilisés par les habitants en expression libre, ont été subjectivement réunis en 13 catégories de thématiques afin de rendre l'analyse plus lisible et synthétique. Une fois les catégories créées, le nombre d'occurrences de ces thématiques a été comptabilisé pour hiérarchiser les atouts et les faiblesses cités et dégager les tendances.



Les trois principaux atouts de Béganne que les habitants ont pu relever sont le calme et le cadre de vie offert par le territoire, qu'ils souhaitent d'ailleurs absolument préserver. La beauté de la nature environnante est aussi souvent citée, avec la campagne, les zones humides, etc. La localisation géographique près de la mer et des grandes villes telles que Vannes, Rennes ou Nantes sont aussi un des autres atouts mentionnés. L'attractivité du Port de Folleux est aussi à souligner ainsi que son offre en sentiers de randonnée. D'autres atouts secondaires sont rapportés et sont représentés sur l'illustration ci-dessus.

Les trois principales faiblesses de Béganne que les habitants ont pu relever sont en grande majorité, le manque de commerces de proximité et de services offerts par la commune (notamment liés à l'alimentaire, etc.). Le manque d'animations et de lien social revient aussi en deuxième position des thématiques les plus citées. Tout ce qui a attrait à l'esthétique du bourg, des entrées de ville est aussi remise en cause ainsi que le manque de fleurissement que plusieurs habitants regrettent. Les problématiques liées au manque de services de santé ou encore de moyens de transport diversifiés sont aussi des faiblesses répertoriées.

06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Les habitudes et fréquentations



Le commerce le plus fréquenté est la boulangerie (95 % des répondants la fréquente et une majorité au moins 1 fois par jour).

La plupart des commerces sont fréquentés très occasionnellement.

Les sentiers de randonnée et quelques locaux associatifs sont fréquentés une fois par semaine par certains répondants et le port de Folleux, en majorité une fois par mois.

Le manque de communication sur les services signalé par les répondants ou encore la réhabilitation de certains équipements pourrait contribuer à changer la fréquentation des espaces publics.

L'analyse de la fréquentation des principaux commerces et services par catégories d'âges montrent, conformément à la structure de la population, une surreprésentation des 60-74 ans sur l'ensemble des commerces et services. Globalement la répartition de la fréquentation par âges restent la même sur l'ensemble des commerces et services.

► Fréquentation des commerces et services

	Fréquentation par rapport au nombre de répondants total	Au moins 1 fois par jour	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	Très occasionnellement
Boulangerie	95 %	43 %	38 %	9 %	9 %
Epicerie	87 %	8 %	26 %	30 %	35 %
Bar Tabac	78,5 %	5 %	23 %	15 %	57 %
Boutique Sur la Place	66 %	2 %	23 %	13 %	61 %
Salon de coiffure	69 %	2 %	1 %	48 %	48 %
Mairie	86 %	/	3 %	28 %	69 %
Agence postale	90 %	2 %	12 %	41 %	46 %
Médiathèque	71 %	1 %	12 %	26 %	61 %
Port de Folleux	88 %	6 %	13 %	47 %	34 %
Restaurant l'Escalle	84 %	1 %	6 %	29 %	64 %
Escale de Rohello	82 %	4 %	22 %	17 %	57 %
Sentiers de randonnées	82 %	13 %	33 %	16 %	39 %
Locaux associatifs/sportifs	56 %	1 %	27 %	14 %	58 %
Autres	14 %	6 %	28 %	33 %	33 %

► Fréquentation des principaux commerces et services par catégories d'âges

Commerces / Équipement	Catégories d'âge					Total
	15-29 ans	30-44 ans	45-59 ans	60-74 ans	75 ans et plus	
Boulangerie-pâtisserie	4	27	30	52	7	120
	3,3 %	22,5 %	25 %	43,3 %	5,8 %	100 %
Epicerie	4	24	26	52	4	110
	3,6 %	21,8 %	23,6 %	47,2 %	3,6 %	100 %
Bar-tabac	4	23	23	46	3	99
	4 %	23,2 %	23,2 %	46,4 %	2,7 %	100 %
Boutique sur la Place	4	20	21	37	3	83
	4,8 %	24 %	25,3 %	44,5 %	1,2 %	100 %
Médiathèque	4	27	29	48	5	113
	3,5 %	23,9 %	25,7 %	42,5 %	4,4 %	100 %
Agence postale	4	21	20	40	4	89
	4,5 %	23,6 %	22,5 %	44,9 %	4,5 %	100 %

06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Les habitudes et fréquentations

► **Manque de commerces**

94 % des répondants jugent qu'il manque un ou plusieurs commerces

Pour l'élaboration de ce nuage de mots, les commerces mentionnés comme manquants ont été identifiés et le nombre d'occurrences des mots a été comptabilisé pour synthétiser et représenter visuellement les tendances.

Commerces cités	Occurrence	Commerces cités	Occurrence
Boucherie-charcuterie	14	Poissonnier	3
Pharmacie	11	Commerces ambulants	2
Epicerie	10	Dentiste	2
Bars, cafés	9	Distributeur de billets	2
Médecin	9	Kiné	2
Restaurants	9	Magasin de bricolage	2
Traiteur	9	Multi-services	2
Centre aéré	3	Presse	2
Marché	3	Fleuriste	1
Fromager	1	Tiers lieu	1

L'installation de davantage de commerces alimentaires (notamment d'une boucherie-charcuterie) est beaucoup revenue ainsi que l'accueil d'une pharmacie dans le bourg, d'un médecin et de plus de restaurants.



116 répondants sur 126

06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Les mobilités

► Les aménagements nécessaires

Les aménagements liés à la mobilité les plus plebiscités sont d'aménager des liaisons douces piétonnes et cyclables et de sécuriser les voies.

L'embellissement des façades et l'aménagement de parking est aussi proposé et de manière minime, plus de zones pour la biodiversité ou encore des panneaux pour indiquer l'emplacement des principaux commerces.

Pour l'élaboration de ce nuage de mots, les propositions ont été réunies en catégories et leur nombre d'occurrences a été comptabilisé pour synthétiser et représenter visuellement les tendances.

Propositions d'aménagements	Occurrence
Aménager des liaisons douces piétonnes et cyclistes	17
Sécurisation des voies	15
Embellissement des façades	8
Aménagement de parking	7
Plus de zones protégées et fleuries pour la biodiversité	3
Installation des bancs	2
Proposition de vélos électriques en location	2
Aucun, le bourg est justement beau pour son côté pittoresque	1
Installation des panneaux pour indiquer les commerces	1
Instauration d'une navette bateau sur la vilaine	1
Instauration de services de transport en commun	1
Réhabilitation des sentiers	1

Aucun, le bourg est justement beau pour son côté pittoresque Installation des bancs
 Plus de zones protégées et fleuries pour la biodiversité
Sécurisation des voies
 Aménager des liaisons douces piétonnes et cyclistes
 Embellissement des façades
Aménagement de parking
 Proposition de vélos électriques en location
 Instauration de services de transport en commun Installation des panneaux pour indiquer les commerces
 Réhabilitation des sentiers Instauration d'une navette bateau sur la vilaine

58 répondants
sur 126

06.4

LE QUESTIONNAIRE À LA POPULATION

Les attentes des répondants

► Boîte à idées

Pour l'élaboration de ce nuage de mots, les propositions ont été listées et la formulation autant que possible conservée. Cependant certaines idées à la libre appréciation, ont été réunies en catégories et leur nombre d'occurrences a été comptabilisé pour synthétiser et représenter visuellement les tendances.

Attentes	Occurrence
Une attractivité avec plus de commerces de proximité	31
Plus de lotissement pour attirer des familles	3
Préserver les points de vue sur la Vilaine	1
Je n'ai pas d'attente particulière	6
Dynamisme et animation	29
Camping à folleux	2
D'avoir des projets qui voient le jour !	3
Favoriser les "liaisons douces"	13
Chasse et bûcheronnage mieux encadrés et réglementés	1
Plus de restaurants	7
Plus de respect, d'écoute et de lien social	15
Plus de médecin	9
Informier et sensibiliser aux enjeux écologiques	1
Réhabiliter les bâtiments délabrés (l'ancien hôtel, etc.)	16
Embellissement, fleurissement et respect de l'environnement	21
Limiter l'urbanisation	3
Valorisation du bourg	4
Attirer des touristes	9
Installer une pharmacie	2
Installer un centre aéré	3
Plus de communication	8
Organiser un marché	3
Plus de logements locatifs	1
Créer de l'emploi	4
Adapter les horaires des associations	1
Aménager des espaces de loisirs (skate park, table de ping pong)	2
Installer le tout à l'égout au Bellion	1
Installer des parcs de jeux pour enfants	3
Installer un cinéma	1
Maintenir la quiétude	8
Prendre en compte les agriculteurs	3
Respect de la laïcité et ouverture d'une école publique	2
Créer un club nautique à Port Folleux	1
Créer un site de compostage communal	1
Créer des panneaux pour indiquer les commerces	1
Aménagement de la voirie et de parking	4
Aménager des sentiers supplémentaires	3
Créer une aire de camping	2



101 répondants
sur 126

06.5

L'ATELIER DE CONCERTATION AVEC LE COMITÉ CONSULTATIF

Les modalités de l'atelier

Les participants à l'atelier (une quinzaine de personnes) ont d'abord été accueillis par Monsieur Le Maire qui a introduit la première rencontre de ce premier Comité Consultatif. Chacun a été invité à se présenter afin de faire connaissance au cours d'un moment convivial.

Les membres du Comité Consultatif ont ensuite été séparés en deux groupes de taille équivalente en veillant à avoir une bonne représentative des différents sexes et tranches d'âges dans les deux groupes.

Chaque participant a reçu une fiche guide identique à celle reportée ci-contre afin de guider les échanges du groupe.

Les membres du comité consultatif ont donc échangé pendant environ 1h30 autour des 4 étapes décrites dans la fiche guide.

La présente synthèse a vocation à présenter les résultats des échanges s'étant tenus au cours des ateliers.



FICHE-GUIDE COPIL . TEMPS DE CONCERTATION

Former de petits groupes (de maximum cinq personnes) puis choisir :

- 1 - un porte-parole qui présentera les réflexions aux autres groupes à la fin de l'atelier,
- 2 - une personne qui gère le temps,
- 3 - un secrétaire qui prend note de toutes les remarques.

Étape 1 : chaque membre du groupe écrit sur un papier un mot pour résumer sa commune. Il ne le partage pas aux autres.

Étape 2 : grâce aux définitions suivantes, indiquer les limites du bourg et du centre-bourg sur la carte.

Définitions du bourg et du centre-bourg :

Le mot "bourg" peut avoir d'autres appellations, comme "village" par exemple. Il s'agit de l'agglomération principale d'une commune, une zone continue de bâtis qui concentre les principaux établissements administratifs, services, commerces, équipements, etc.

Ainsi, le centre-bourg marque la centralité du bourg. Le plus souvent, il se structure autour d'un lieu de rencontres, tels que la place de l'Église ou de la Marie.

Étape 3 : échanger sur les questions suivantes, en localisant les réponses sur la carte.

- 1 - Qu'est ce qui fonctionne bien dans ma commune ?
- 2 - Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer dans ma commune ?
- 3 - Et demain... quelles sont mes envies pour la commune ?

Services, commerces, équipements, zone d'activités, zone de loisirs, habitat, espaces publics, parcs/jardins, cadre de vie, patrimoine, voirie, liaisons douces, châteaux, événementiel, vie associative...

Étape 4 : à la fin des échanges, le porte-parole de chaque groupe est invité à réagir au nuage de mot créé par l'ensemble des mots choisis par les participants. Il présente ensuite succinctement les réflexions de chaque groupe.




06.5

L'ATELIER DE CONCERTATION AVEC LE COMITÉ CONSULTATIF

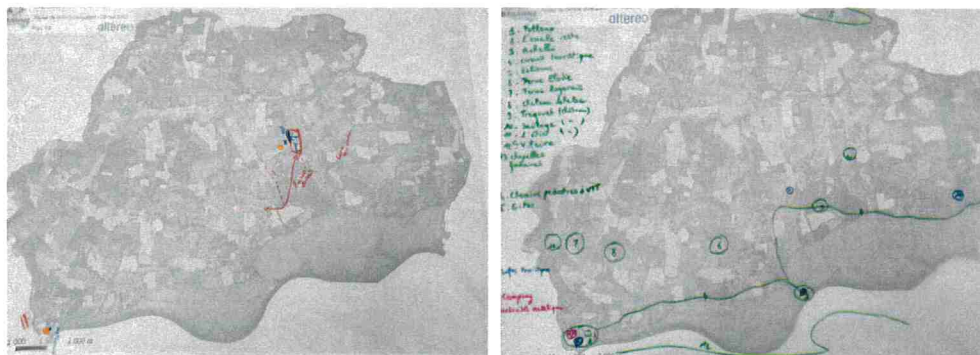
Les résultats de l'atelier

► Étape n°3 : Les atouts et perspectives d'amélioration à l'échelle du centre-bourg et de la commune

Les participants à l'atelier devaient ensuite déterminer les éléments positifs et fonctionnant bien dans la commune, ceux qu'il faudrait améliorer et enfin leurs envies pour demain. Un second plan était proposé afin d'y indiquer les éléments à l'échelle communale

-  Ce qui fonctionne bien dans ma commune (écrire la nature exacte de ce qui est localisé : magasin, végétation, mobilier, équipements, espace public...)
-  Ce qu'il faudrait améliorer dans ma commune (écrire la nature exacte de ce qui est localisé : magasin, végétation, mobilier, équipements, espace public...)
-  Mes envies pour demain sur la commune (écrire la nature exacte de ce qui est localisé : magasin, végétation, mobilier, équipements, espace public...)

Plusieurs éléments, principalement positifs sont également évoqués à l'échelle de la commune, notamment les éléments de patrimoine naturel ou bâti



Les points positifs / qui fonctionnent bien, évoqués par les participants (des deux groupes) :

- À l'échelle du bourg : La boulangerie, la mairie avec la médiathèque, l'agence postale et le cabinet infirmier, le bar, l'école, le complexe sportif, le salon de coiffure, l'épicerie associative, l'épicerie Duranty, l'église, la salle multi-activités, la zone artisanale, les commerces ambulants.
- À l'échelle de la commune : Folleux, dont le restaurant, le Rohello, le circuit touristique, les éoliennes, la ferme d'Elodie, la ferme Logerais, les châteaux, la Vilaine, les chapelles, les fontaines, les chemins pédestres et VTT, les gîtes.

Les points à améliorer évoqués :

- À l'échelle du bourg : la salle multiactivités à mieux mettre en valeur, l'aire de jeux avec la création d'un citypark, l'ancien hôtel-restaurant à reconverter, les espaces extérieurs de l'espace jeunes, la salle du Bois Joli.
- À l'échelle de la commune : les informations touristiques (idée d'un circuit patrimoine), notamment sur les haltes de la routes touristique, l'offre de restauration à Folleux.

Les envies pour le futur évoquées :

- À l'échelle du bourg : la reconversion de l'ancienne boucherie, un restaurant dans le bourg, un lieu d'animation ou de convivialité, la création d'une MAM ou accueil petite enfance.
- À l'échelle de la commune : un circuit équestre, plus d'animations, un camping à Folleux, des activités nautiques à Folleux, un café/snack à Bellion sur la RD20, l'amélioration des liaisons douces entre le bourg et Bellion.



Ce diagnostic, mené dans le cadre de l'élaboration du plan de développement de la commune de Béganne, a permis de mettre en exergue différents enjeux, principalement à l'échelle du bourg. Ceux-ci ont notamment pu être interrogés à travers les différents temps de concertation et d'échanges avec la population et acteurs locaux.

► Un bourg organisé en polarités

Le bourg de Béganne s'est développé dans une logique principalement résidentielle, l'essentiel de son territoire étant occupé par des logements individuels, ne favorisant pas les parcours résidentiels sur la commune et accentuant le vieillissement de la population.

Toutefois, le bourg compte quelques commerces ainsi qu'un nombre d'équipements et services publics conséquent pour une commune rurale de cette strate démographique.

La polarité historique, localisée autour de la place de l'église, est aujourd'hui en déprise commerciale. Tandis que la création d'une boulangerie en contre-bas du bourg, aux abords de la RD20 est venue créer une nouvelle polarité commerciale, bénéficiant des flux d'automobilistes. L'équilibre et la complémentarité de ces deux polarités doit être questionné.

Le secteur du Bois Joli concentre quant à lui les équipements scolaires, sportifs, associatifs. Le développement d'un équipement à destination des jeunes de la commune peut y être imaginé afin de compléter l'offre existante. De même qu'un accueil petite enfance ou centre de loisirs pour venir compléter les équipements et services à destination de la population.

► Un cadre de vie à valoriser

Le cadre de vie apparaît comme le principal atout et attrait de la commune de Béganne pour sa population, mais également dans le cadre d'un développement touristique. Ses paysages, notamment les points de vues, son patrimoine naturel mais également historique et bâti, de même que le parc éolien, sont des éléments à valoriser à travers le plan guide. Le port de Folleux, est aujourd'hui le principal point touristique de Béganne, mais le reste de la commune est peu connu des visiteurs.

Au delà d'un cadre de vie apprécié, le manque d'animation du bourg et d'un lieu de convivialité est revenu à travers les différentes étapes de concertation comme le principal défaut de la commune, et donc à améliorer.

► Des projets et opportunités de développement à interroger

La déprise commerciale progressive du centre-bourg s'accompagne d'une vacance de certains locaux, parfois depuis de longues années : hôtel-restaurant, épicerie-bar, et l'ancienne boucherie en cours de rachat par la municipalité. Le futur de ces locaux vacants, qui constituent des « points noirs » pour l'image du centre-bourg, doit être questionné dans une volonté de redynamisation. Par ailleurs, la commune dispose d'un potentiel important de développement résidentiel, à la fois en extension du bourg, notamment au sud de la mairie mais aussi à la Croix Neuve, mais aussi en densification du tissu urbain existant, avec de nombreuses dents creuses et parcelles densifiables identifiées. Les besoins en diversification du parc de logements, notamment afin d'attirer des jeunes ménages et contrebalancer le vieillissement de la population, doivent être analysés au regard de ces potentialités. De même que la création potentielle de nouveaux équipements.

► Des mobilités et liaisons à développer

Les principaux enjeux relevés en terme de mobilité sont les liaisons avec les différents hameaux présents sur la commune, notamment ceux situés près du bourg, qui concentre une part importante de la population. Le développement de liaisons douces doit notamment permettre l'évitement de la RD20, considéré comme un axe particulièrement dangereux par les habitants. Les requalifications des entrées de bourg, dont deux sont déjà actées, doit également participer à ce développement.

Les liaisons avec port de Folleux, principal point touristique de la commune, mais situé à 6 km du bourg, sont également à développer, de même qu'avec les différents points d'intérêt de la commune.

■ Un bourg organisé en polarités



Un périmètre du bourg à vocation principalement résidentielle



La polarité historique, mêlant commerces et équipements, en perte d'attractivité



La polarité nouvelle sur la RD 20 portée par la création d'une nouvelle boulangerie



La polarité d'équipements du Bois Joli à conforter



Des commerces, équipements et services existants à maintenir

■ Un cadre de vie à valoriser



Une végétation présente principalement sur les abords du bourg



Un relief qui offre des perspectives paysagères de qualité à préserver

■ Des projets et opportunités de développement à interroger



Des locaux commerciaux vacants à reconquérir



Un potentiel important de développement résidentiel au sein de l'enveloppe urbaine



Des zones d'extension urbaine à questionner

■ Des mobilités et liaisons à développer



Les flux de la RD 20, un atout pour la commune mais une liaison à sécuriser



Des accès au bourg à requalifier



Des liaisons à développer entre le bourg et les hameaux



Des liens plus importants à développer entre le bourg et le port de Folleux